



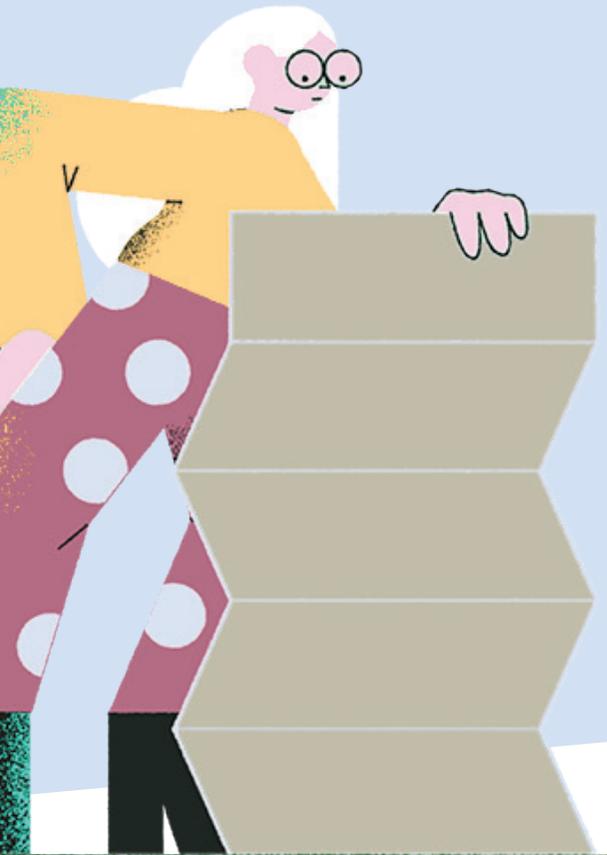
Centre régional d'études
d'actions et d'informations
en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité

Année
2023

Rapport moral, d'activité et d'orientation



Sommaire



Rapport moral et d'orientation	p. 3
La vie associative	p. 5
Nos missions et actions	p. 8
Le pas de coté	p. 43
Notre équipe et nos partenaires	p. 47

Rapport moral et d'orientation



Chers Membres,

La page du livre 2023 qui se tourne nous oriente et nous mène vers une nouvelle année un peu particulière puisqu'il s'agit de l'anniversaire du CREAI. En effet, en 2024, le CREAI Bretagne souffle ses soixante bougies sur l'arrêt ministériel de 1964 qui scelle son existence en tant que structure d'appui reconnue d'utilité publique. Soixante années que le mouvement des CREAI fédéré par l'ANCREAI grandit en cohésion, cohérence et imbrication.

Le CREAI Bretagne avance et continue d'avancer collectivement sur le chemin du décodage de nos évolutions d'accompagnement et s'efforce de garantir un modèle associatif, indépendant, multisectoriel et interface de l'ensemble des acteurs de son territoire. Notre modèle associatif parfois malmené résiste et s'impose comme le modèle fédérateur et rassembleur, carrefour facilitateur et médiateur de l'intérêt général de l'action sociale.

En 2024, au niveau régional, l'action du CREAI s'intensifiera sur différents sujets en lien très étroit avec les défis de notre société et les transformations qu'ils induisent dans les secteurs de l'action sociale à savoir :

- Accompagner tous les acteurs dans la transformation de l'offre ou plutôt réinventer des modalités d'accompagnement qui prennent en considération le droit des personnes,
- Faciliter la place de la personne concernée dans cette transformation : de sa gouvernance à sa mise en œuvre au quotidien directement auprès et avec les personnes,

- Réorganiser un temps fort à Lorient les 12 et 13 décembre (ACTE II) qui s'orientera autour de l'importance du contexte de vie. Ces deux journées ont remporté un vif succès en 2023 et nul doute que ces réflexions orientées sur l'environnement de la personne trouveront beaucoup d'échos auprès de l'ensemble des professionnels du secteur social de Bretagne, et ce tous métiers confondus,
- Investir l'univers carcéral, représentatif de parcours de personnes en fragilités (porteuses de handicap, en lien avec la protection de l'enfance, etc.). Comment on accompagne les pratiques professionnelles des personnels concernés en lien avec ces publics vulnérables,
- Continuer l'ouverture des portes des équipes CREAI à des personnes en situation de vulnérabilité comme pairs formateurs,
- Accentuer les partenariats encore et toujours avec le monde académique garant de l'ouverture de nos réflexions à l'international et partenaires précieux dans nos actions de recherche.

En résumé, nous nous efforcerons de poursuivre la mise en œuvre du projet stratégique associatif ambitieux décliné depuis 2023 autour des quatre grands axes mis en évidence à savoir : un CREAI influenceur, traducteur, trait d'union, solidaire et responsable. Pour atteindre cet objectif d'ouverture, nous continuerons à rassembler dans notre projet tous les acteurs du droit commun en capacité de faire grandir la place de la fragilité dans notre société.

Enfin, je ne finirai pas la déclinaison de nos actions pour 2024 sans citer l'engagement de notre CREAI dans la fédération ANCREAI et les travaux portés au national.

Cette bonne cohérence national/région aidera à faire avancer les quatre convictions de notre projet stratégique :

- L'inconditionnalité des droits,
- La force des collectifs,
- Le pouvoir d'agir pour et sur les politiques publiques,
- La permanente adaptation humain-environnement.

Pour conclure, je dirai que jamais l'action des CREAI n'aura été aussi importante dans la construction du nouveau modèle d'accompagnement des personnes vulnérables. La société qui se dessine se fera forcément par la légifération mais elle se fera surtout par l'engagement de tous (personnes du secteur, hors secteur et surtout personnes concernées) dans la facilitation de nos transformations respectives par l'échange, la co-construction, l'engagement, la croyance en la capacité des hommes et des femmes, si vulnérables soient-ils à être sujets de droit, acteurs d'une vie. Le pas de côté et la capacité du CREAI à réaliser des traits d'union entre les acteurs seront véritablement importants pour faciliter la transformation de notre modèle sociétal et le sortir au maximum des tuyaux d'orgue que nous vivons tous.

Je profite de ce rapport moral pour remercier l'ensemble des équipes, administrateurs, adhérents, partenaires pour leur engagement à nos côtés en 2023 et souhaitons-nous pour les années qui viennent une solidarité sans faille pour accompagner les personnes vulnérables dans l'exercice citoyen.

Frédéric Gloro

Président

2 La vie associative



// Vie associative et instances du CREAI

La vie associative du CREAI est indispensable à son bon fonctionnement, la participation des adhérents contribue à enrichir le débat régional et nous permet de porter les idées novatrices dont seront faites les politiques sociales de demain.

LE BUREAU

- > **Frédéric GLORO, Président** (Directeur général de l'ADAPEI-Nouvelles 22)
- > **Sylvie ROGEL, Vice-Présidente** (Directrice générale de l'ADSEA, Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes du Finistère)
- > **Jean-Claude THIMEUR, Vice-Président,**
- > **Sébastien DESLOGES, Trésorier** (Directeur du pôle ESAT, VYV 3 Bretagne)
- > **Catherine JAKUBIEC** (Directrice générale de l'APASE)
- > **Ivan LECOURT** (Directeur adjoint de l'EPSM St Avé)
- > **Emmanuel PANIS** (Directeur général de l'ARASS)
- > **Daniel THEILLER** (Responsable région Centre Ouest, Mutuelle Intégrance)

Le conseil d'administration du CREAI Bretagne est élu (renouvellement par tiers chaque année en assemblée générale) par les représentants des services et établissements sociaux-médico-sociaux, des personnes morales et des personnes physiques, tous adhérents à la charte du CREAI. La représentation des divers sous-secteurs et des quatre départements bretons est assurée.



En 2023, le bureau s'est réuni **8 fois**.



En 2023, le conseil d'administration s'est réuni **4 fois**.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du CREAI Bretagne comprend 25 membres élus lors de l'assemblée générale. Il comprend un collège de personnes morales gestionnaires et non gestionnaires d'établissements (19 membres) et un collège de personnes physiques (6 membres).

15 organismes gestionnaires

- > ADAPEI-Nouvelles Côtes d'Armor
- > ADSEA, Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes du Finistère
- > A.P.A.J.H 22-29-35
- > ARASS
- > Association Beauvallon
- > Etablissements Publics d'Hallouvry
- > Fondation Massé Trévidy
- > Les Genêts d'or
- > Les Papillons Blancs du Finistère
- > VYV 3 Bretagne
- > PEP Bretill'Armor
- > AMISEP
- > EPSM Morbihan
- > Association Kervihan

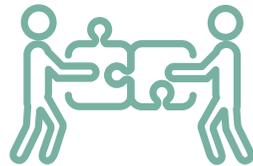
4 associations d'usagers non gestionnaires

- > Mutuelle Intégrance
- > UNAFAM
- > APF France Handicap, délégation Bretagne
- > Association NeuroBretagne

6 personnes physiques

- > Catherine BAUDOUIN-QUEROMES
- > Frédéric BRIVE
- > Lise ELORE-LEPALLEC
- > David SENEAL
- > Jean-Claude THIMEUR
- > Denis HAMAYON

LES ADHÉRENTS



En 2023

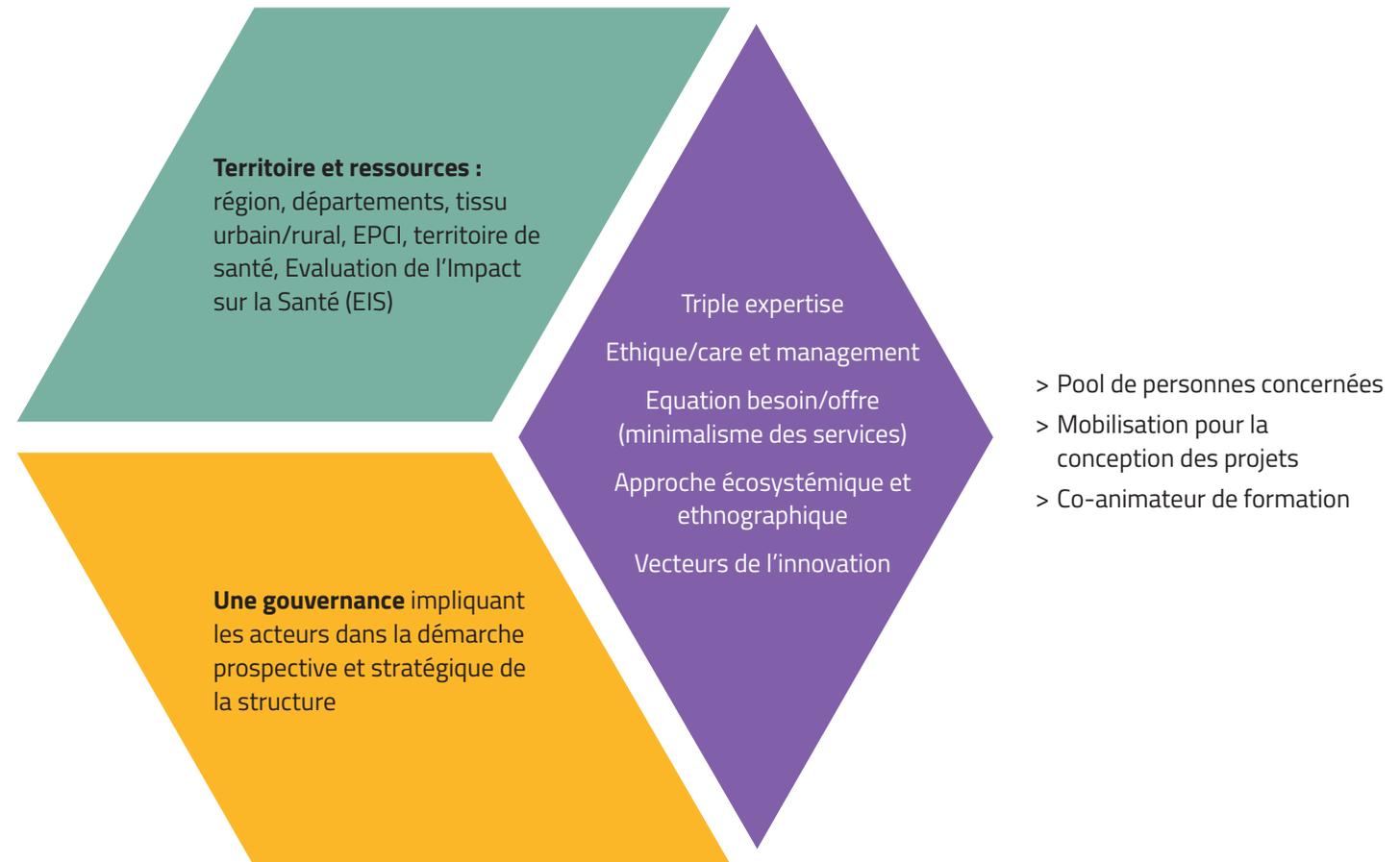
42

organismes gestionnaires

représentant plus de
590 établissements
et services sociaux et
médico-sociaux de la région
et **14** organismes
non gestionnaires

6

personnes physiques



5 Nos missions et actions



// Des politiques publiques au service de la qualité de vie des personnes.

NOS MISSIONS

1

Réaliser des diagnostics pour aider les acteurs dans leur prise de décision

2

Accompagner les décideurs dans la définition et la mise en œuvre de leurs politiques ou orientations stratégiques

3

Former les professionnels pour améliorer la qualité de vie et favoriser la citoyenneté des personnes

4

Informar les professionnels des évolutions du contexte réglementaire, des retours d'expérience, des publications...

5

Favoriser l'interconnaissance des acteurs autour de projets communs

NOS DOMAINES D'EXPERTISE



NOS ATOUTS



Expertise territoriale et connaissance terrain
Connaissance des acteurs locaux et de leurs dynamiques.



Au carrefour des différentes vulnérabilités
Expertise sur les politiques publiques et sociales et leur traduction



Accompagnement participatif
Mobilisation des expertises des différentes parties prenantes

MISSION 1

Réaliser des diagnostics



Etudes & observations

Le cahier des charges des CREAI (Instruction ministérielle du 24 avril 2015) mentionne parmi les missions des CREAI, celle d' « Observer, réaliser des études, et produire des analyses, permettant de mieux connaître les besoins de ces populations, les réponses qui leur sont apportées, les dynamiques locales, en associant tous les acteurs concernés ».

// Les chantiers 2023

LA PLATEFORME DE L'OBSERVATION SOCIALE ET SANITAIRE (PLATOSS)



La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) soutient en régions le développement de l'observation sociale par le biais des Plateformes d'observation sociale et sanitaire portées par les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS). En Bretagne, après une année 2021 de réorganisation du portage de cette Plateforme dénommée PLATOSS au sein de la DREETS, l'activité de cette dernière a repris en 2022 avec l'appui technique du CREAI. Le support de visualisation numérique Géoclip de l'observatoire Platoss (GéoPLatoss) a ainsi connu une restructuration avec la mise en place d'une part d'un observatoire principal, comportant les données de cadrage sociodémographiques, et d'autre part des sous-observatoires :

- **"Handata"**, observatoire régional des données du handicap
- **"Analyse des besoins sociaux - ABS"**, sous-observatoire des données utiles aux centres communaux d'action sociale (CCAS) pour la réalisation de leur diagnostic de territoire dans le cadre de leur démarche d'analyse des besoins sociaux
- **"Quartiers politique de la ville - QPV"**
L'année 2023 a permis de consolider la structuration technique de ces sous-observatoires avec l'animation d'une réunion projet avec les parties prenantes de chacun des sous-observatoires
- **ABS** : réunion avec les Unions départementales des centres communaux d'action sociale (UDCCAS) le 3 mars puis le 4 mai 2023.

La 1^{ère} réunion visait à présenter l'outil et son utilisation, afin que les participants prennent connaissance du type de données déjà présentes. À l'issue de cette réunion, le CREAI a élaboré un document synthétisant les indicateurs renseignés afin que chaque UDCCAS fasse part de ces propositions d'ajouts de données, ou de modifications de niveau géographique et fréquence d'actualisation des données afin de répondre aux enjeux des centres (inter) communaux d'action sociale (CCAS/CIAS). La 2^{nde} réunion a permis de reprendre les données à ajouter/compléter par grandes thématiques afin d'échanger sur la pertinence et la disponibilité des indicateurs à afficher.

- **QPV** : réunion avec les Préfectures et les Directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) le 3 mars puis le 11 mai 2023. Au 1^{er} trimestre 2023, ce sous-observatoire a nécessité l'intégration du découpage géographique en QPV (alors au nombre de 23 en Bretagne – une actualisation du zonage a été mise en œuvre début 2024) afin d'élaborer une première version du sous-observatoire reprenant les indicateurs définis précédemment par la Préfecture du Morbihan, qui avait initié un travail sur les QPV de ce département. Lors de la 2^{nde} réunion, les participants, auxquels s'est joint Résovilles, ont été invités à partager leurs propositions de compléments sur la 1^{ère} version du sous-observatoire, en fonction des enjeux et besoins de chacun.

suite en page suivante

LA PLATEFORME DE L'OBSERVATION SOCIALE ET SANITAIRE (PLATOSS) - SUITE

Par ailleurs, Platoss a pu s'appuyer sur le diagnostic réalisé en fin d'année par l'INSEE Bretagne, dans le cadre de la Stratégie pauvreté, pour mettre en ligne des données chiffrées récentes à l'échelle intercommunale et départementale sur les ménages pauvres : typologie des ménages pauvres, données sur la formation et l'insertion professionnelle, sur le logement, les mobilités, l'accès aux soins...

Dans la perspective du webinar de présentation de GéoPlatoss le 11 avril 2024, les outils d'aide à la prise en main de l'outil ont également été élaborés : tutoriel d'utilisation et fichier des indicateurs, afin que l'utilisateur puisse facilement rechercher un indicateur et son emplacement (sous-observatoire -> thématique -> sous-thématique)

HANDATA ET HANDIDONNÉES

Vous cherchez des données sur le handicap en Bretagne, rassemblées en un seul endroit, en accès simple, libre et gratuit ?

Consultez HANDATA, l'observatoire régional du handicap en Bretagne

Cet observatoire, co-construit par l'ARS Bretagne et le CREAI Bretagne, avec l'appui d'un comité de pilotage, est hébergé par la Plateforme d'observation sanitaire et sociale (PLATOSS) pilotée par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).

ars
CREAI
PLATOSS
BRETAGNE

Mis en œuvre depuis 2019 sous l'application GéoPlatoss, avec le soutien de l'ARS, l'observatoire régional des données du handicap (Handata) est structuré par domaines de vie, avec une déclinaison des données à l'échelle départementale et chaque fois que possible, à l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI), voire à la commune.

Handata, un des sous-observatoires de PLATOSS, est en accès libre depuis octobre 2022. Le CREAI a animé un **webinaire** de présentation le 6 octobre qui a réuni 80 personnes
> <https://www.youtube.com/watch?v=Y2Lh3HynP4M>



HANDATA ET HANDIDONNÉES - SUITE

Afin de valoriser l'outil et de faciliter la communication, la page du site Internet du CREA I Bretagne dédiée à Handata/ Handidonnées (<https://www.creai-bretagne.org/observatoire-regional-du-handicap-handidonnees/>) a été revue et une plaquette de présentation d'Handata a été élaborée : https://www.creai-bretagne.org/wp-content/uploads/2023/10/2023_plaquette_handata.pdf

En 2023 ont été publiées :



L'étude "Habitat et accompagnement à domicile des adultes en situation de handicap en Bretagne", remise à l'ARS en octobre 2022 pour une parution dans la collection "Etudes de l'ARS"



L'infographie "Sport et handicap" à l'occasion de la journée paralympique du 8 octobre 2023

L'infographie "Emploi et handicap" (réactualisation de l'infographie publiée début 2022) à l'occasion de la semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap.



En 2023, la MDA 56 et le CD 56 ainsi que la MDPH 29 et le CD 29 donnent leur accord à un conventionnement avec le CREA I pour la mise à disposition de données, à l'instar de la démarche réalisée auprès des autres départements. Ces démarches visent à disposer de données infra-départementales utiles à la réalisation de diagnostics départementaux dans le champ du handicap.



Parallèlement aux travaux relatifs à Handata, le CREA I fait partie de l'équipe projet ANCREAI de développement du portail national Handidonnées. Ce portail a fait l'objet d'une convention avec la CNSA pour la mise à disposition des données départementales des MDPH et des données ANAP, qui ont été intégrées dans l'outil. Le CREA I Bretagne a notamment la charge du traitement des données relatives à l'emploi pour les différentes régions.

STATISS 2022 ÉDITION 2023



La réalisation du mémento régional STATistiques et Indicateurs de la Santé et du Social (STATISS) fait partie depuis 2019 des réalisations annuelles au titre de notre convention pluriannuelle avec l'ARS Bretagne. Cette réalisation fait partie des actions identifiées dans la part socle d'activités du CPOM du CREAI avec l'ARS.

À partir d'une maquette nationale et de données régionales complémentaires, ce document régional rassemble un ensemble d'indicateurs relatifs à la démographie, l'offre de soins, l'activité hospitalière, l'accueil des personnes âgées et des enfants et adultes en situation de handicap, les professionnels de santé, des données sur les pharmacies, les laboratoires et les formations.

Les indicateurs du STATISS Bretagne sont autant que possible déclinés pour la France, la région Bretagne et ses quatre départements.

Publication téléchargeable au lien suivant :

www.bretagne.ars.sante.fr/statiss-2022-edition-2023

RECONDUCTION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENQUÊTE RÉGIONALE DE L'ARS AUPRÈS DES ESMS



L'ARS Bretagne a reconduit en 2023 l'enquête par questionnaire à destination des établissements et services médicosociaux (EHPAD, établissements pour adultes et pour enfants en situation de handicap). Le CREAI a programmé en ligne ce questionnaire et a assuré la relance des établissements et services concernés.

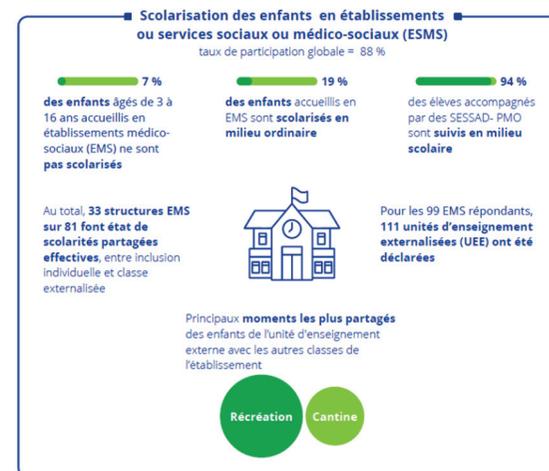
En 2023, le taux de réponse à l'enquête est de 69 % au total et supérieur pour les structures enfants (85 %). Dans le prolongement de la mise en œuvre de l'enquête, les données portant sur la scolarisation des enfants en situation de handicap ont été traitées début 2024.

TABLEAU DE BORD SCOLARISATION À PARTIR DE L'ENQUÊTE ESMS 2021 ET 2022



Les données de l'enquête issues du volet scolarisation des enfants en situation de handicap, en établissements et dans les SESSAD, ont été traitées afin de disposer de données clés sur le nombre d'enfants accompagnés en Bretagne selon la modalité de leur scolarisation. Les traitements de l'année 2022 ont été initiés par l'ARS Bretagne et complétés par le CREAI, qui a conduit les mêmes analyses sur les données de l'année 2021.

Quelques résultats ont pu être valorisés par le biais d'une infographie de l'ARS Bretagne (diffusée lors de la reconduite de l'enquête 2023).



RÉALISATION D'ANALYSES DES BESOINS SOCIAUX DE CCAS

L'analyse des besoins sociaux (ABS) est une démarche réglementaire que doivent mettre en place les centres (inter)communaux d'action sociale (CCAS/CIAS) en début de mandat municipal. Elle permet une analyse partagée des problématiques sociales du territoire afin de se doter d'outils d'aide à la décision fondés sur une démarche partenariale et reproductible.

Elle s'appuie sur l'élaboration d'un diagnostic socio-démographique fondé sur des données quantitatives (indicateurs) et qualitatives (analyse des acteurs locaux) afin de mettre en place des actions adéquates et concertées.

En 2023, l'analyse des besoins sociaux de la commune de Paimpol, initiée fin 2022, s'est poursuivie avec les groupes de travail relatifs aux trois thématiques prioritaires retenues (santé mentale et addictions, vieillissement de la population, hébergement/logement). Ils ont permis d'établir une vingtaine de fiches-actions à décliner avec les partenaires locaux. Une synthèse des observations et des actions à mettre en place a été publiée dans le bulletin municipal de la ville de Paimpol (<https://www.ville-paimpol.fr/medias/2017/07/202309-PaimpolMag-61.pdf>) afin d'informer les habitants sur la démarche et ses conclusions.

Ces réalisations alimentent les réflexions quant à l'arborescence du sous-observatoire « ABS » de Platoss, ainsi que les indicateurs pertinents à ajouter/supprimer dans le cadre des diagnostics territoriaux.



APPUI À LA DÉMARCHE RÉGIONALE SUR LA SCOLARISATION INCLUSIVE



En 2021, l'ARS, le Rectorat et les 4 MDPH/MDA des départements bretons ont engagé une démarche co-portée et concertée visant à :

- Soutenir les parcours de scolarisation des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire à travers :
 - L'harmonisation des pratiques d'identification des besoins individuels des élèves
 - La construction de plans d'intervention plus ajustés aux besoins individuels des élèves
 - Le renforcement de l'appui du secteur médicosocial à l'école (en lien avec la transformation de l'offre médico-sociale)
- Et à renforcer l'équité d'accès aux modalités d'accompagnement pour pouvoir mener sa vie d'élève sur l'ensemble du territoire

Pour cela, le CREAI a été sollicité pour mener une étude à partir de 2022 afin de :

- Repérer les pratiques d'identification des besoins pour mener sa vie d'élève

- Identifier, via les pratiques actuelles d'élaboration des PPS, les prestations mobilisées pour répondre à ces besoins et les acteurs susceptibles de mettre en œuvre ces prestations
- Formaliser, de manière concertée, un document « Repères » pour adapter les réponses aux besoins identifiés pour mener sa vie d'élève

En 2023, à la demande de l'ARS et du Rectorat, la mission a été resserrée sur la production de repères concernant les modalités de scolarisation. Le CREAI a ainsi animé une journée de travail rassemblant des professionnels des MDPH/MDA, les IEN ASH et des professionnels des ESMS des quatre départements. Les travaux en sous-groupes ont permis de construire des repères concernant les modalités de scolarisation. Ce guide « repères » fait l'objet d'aller-retour entre les acteurs de l'Education nationale, des MDPH et des ARS. Une présentation en visio de ces repères a été organisée en novembre à destination des représentants des ESMS les invitant à faire remonter leurs observations.

ÉVALUATION DE L'EXPÉRIMENTATION "BIEN CHEZ SOI", DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES BAILLEURS SOCIAUX D'ILLE-ET-VILAINE



Les bailleurs sociaux de Rennes Métropole, Saint-Malo Agglomération et Vitré Communauté ont répondu, avec le soutien de ces 3 EPCI, à l'appel à projet national « 10 000 logements accompagnés », décliné par l'ADO HLM 35 par le projet « Bien chez soi » à travers l'expérimentation sur trois ans d'un dispositif visant à accompagner des locataires dont le comportement peut mettre en péril le maintien de leur bail

(problème de voisinage, d'entretien du logement... en lien avec une problématique de santé mentale). Cette expérimentation rejoint les objectifs identifiés dans le Plan Territorial de Santé Mentale (PTSM) et dans le Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALHPD) d'Ille-et-Vilaine.

ÉVALUATION DE L'EXPÉRIMENTATION "BIEN CHEZ SOI", DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES BAILLEURS SOCIAUX D'ILLE-ET-VILAINE - SUITE



Ce dispositif « Bien chez soi », démarré en 2019, consiste à mettre en place un accompagnement spécialisé, réalisé par trois services spécialisés (sociaux ou médico-sociaux). Ces bailleurs sociaux ont sollicité le CREAI Bretagne pour conduire une évaluation de ce dispositif expérimental afin de nourrir les réflexions sur sa pérennisation, de vérifier (ou non) - au regard d'un besoin avéré pour éviter les ruptures de parcours (et risque d'expulsion) - la pertinence du dispositif expérimental au regard des autres dispositifs (avec éventuelle évolution de leurs pratiques). Cette évaluation visait à :

- Mesurer l'effet de ce dispositif sur la situation globale de la personne (santé, participation sociale de la personne...)
- Situer / positionner ce dispositif dans la palette des dispositifs existants
- Identifier la pertinence du périmètre actuel du public cible et approfondir la caractérisation de ce public
- Etudier les réalités territoriales des EPCI hors expérimentation pour nourrir la réflexion relative au déploiement départemental

Le CREAI a conduit en 2023 différentes investigations : entretiens avec les opérateurs (responsables de services et professionnels d'accompagnement), les bailleurs sociaux, les EPCI, des locataires, des représentants des institutions (DDETS, ARS, PTSM 35, SIAO) ainsi qu'auprès d'un panel de dispositifs existants ayant une pratique « d'aller vers » auprès de locataires. Les résultats de l'évaluation ont été présentés en comité de pilotage en janvier 2024.

L'évaluation confirme la pertinence du modèle "Bien chez soi" expérimenté par l'ADO, qui correspond à un maillon manquant dans le parcours résidentiel de locataires avec problématiques

psychiques en risque d'expulsion et en non-recours à un accompagnement relatif à ses problématiques de logement. Les bailleurs sociaux jouent un rôle en matière de repérage, de veille comme cela a été souligné dans la RBPP HAS mais ont besoin d'appuis et de relais pour accompagner ces publics. L'intérêt d'un dispositif tel que Bien chez soi est souligné par les différentes parties prenantes. Ses modalités telles que mises en œuvre avec les services spécialisés de Saint-Malo (aller vers, notamment en l'absence d'une demande d'accompagnement, démarrer l'intervention sans contractualisation, ...) sont jugées adaptées à la spécificité du public visé.

Ce type d'expérimentation révèle l'intérêt d'une co-construction de modèle hybride de dispositif :

- Hybridation de la gouvernance : accepter de ne plus avoir un dispositif « à sa main » mais co-construit : « accepter de se décaler, de s'adapter aux autres partenaires, de ne plus avoir le pouvoir et être dans la co-construction »
- Hybridation des financements
- Hybridation des compétences

Et cela au regard des besoins d'un public à la croisée des champs de compétences : de la DDETS, du CD (compétence Insertion-logement et compétence Handicap), de l'ARS (santé mentale, santé des précaires), des EPCI, bailleurs, ... et de leur exercice de planification (PDALHPD, schéma départemental autonomie, PRS, PTSM, etc.).

Cette évaluation est présentée à un Comité de pilotage composé des bailleurs sociaux, des opérateurs, des 3 ECPI, de la DDETS 35, du CD 35, de l'UNAFAM, du PTSM 35, du SIAO 35, de la FAS et de l'UDCCAS 35.

ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE DE L'EXPÉRIMENTATION « IRENE »

(Infirmières référentes en maladie neurologique chronique) pour l'association Neuro-Bretagne.



ASSOCIATION
Neuro-Bretagne



L'Association Neuro-Bretagne regroupe depuis 16 ans l'ensemble des professionnels en neurologie et MPR de la région Bretagne. Pour répondre à la complexité des parcours des patients souffrant d'une maladie neurologique chronique et afin de promouvoir une vie de qualité tout en gardant comme objectif le maintien au domicile, l'Association Neuro-Bretagne a imaginé une expérimentation sur le territoire des Côtes d'Armor avec la création de deux postes d'infirmières référentes départementales expérimentées en neurologie et dans le handicap. Ces infirmières interviendraient auprès des patients pour les accompagner dans leur parcours de santé dès l'annonce diagnostique. Neuro-Bretagne a sollicité le CREAI Bretagne pour conduire l'évaluation de cette expérimentation :

- évaluation intermédiaire à N+1 (novembre 2023)
- évaluation au terme de l'expérimentation à N +2 (novembre 2024)

L'évaluation de cette expérimentation a pour objet de :

- Formaliser le modèle IRENE, en termes de :
 - Publics visés (critères d'inclusion dans le dispositif)
 - Ressources humaines (nombre et profils des professionnelles)
 - Modalités d'intervention (visites à domicile - VAD, suivi mail/téléphone, VAD conjointe avec des partenaires, ...)
 - Finalités des interventions : actions individuelles, interventions thérapeutiques sous délégation de neurologues, reprise d'annonce...
 - Installation (locaux d'un dispositif d'appui à la coordination (DAC) et non dans les locaux d'un hôpital),
 - Communication, ...

- Rendre compte des réalisations sur ces deux années d'expérimentation
- Démontrer la pertinence du dispositif IRENE : apports tant pour les personnes concernées, leur aidant que pour les professionnels et expliquer en quoi ces apports sont liés au modèle IRENE.

L'évaluation à J +1 an (T4 2023) visait plus particulièrement à :

- Dresser un premier état des lieux quantitatif et cartographique des réalisations d'IRENE à partir des données d'activités
- Identifier les ajustements de pratiques à mettre en œuvre sur la 2e année
- Préparer l'évaluation à 2 ans : valider, avec les parties prenantes (notamment les financeurs) les questions évaluatives (périmètre de l'évaluation) afin de construire les outils de collecte de données.

Cette évaluation est présentée à un Comité de pilotage composé de l'association NeuroBretagne, de France Parkinson, de l'ARS et d'un représentant de DAC des Côtes d'Armor.

ETUDE PASSAGE (POUR UN ACCÈS STABLE ET SÛRE À L'AUTONOMIE DES JEUNES EN PROTECTION DE L'ENFANCE)

Les enjeux des sorties sèches de l'ASE - Diagnostic régional relatif aux pratiques d'accompagnement vers l'autonomie ASE



Suite à l'appel à projets lancé fin 2022 dans le cadre de la Stratégie pauvreté, le Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) de Bretagne a été missionné pour réaliser un diagnostic des pratiques existantes au niveau de la région concernant les modalités de préparation à la sortie. Les résultats de ce diagnostic ont pour objectifs de :

- Faire émerger des constats, des problématiques et des pistes d'évolution en accompagnant les changements attendus et en identifiant les modalités pédagogiques permettant de renforcer les compétences requises à l'évolution des pratiques professionnelles ;
- Repérer et faire connaître les bonnes pratiques en lien avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) de la Haute Autorité de Santé et dans le contexte international ;
- Définir une stratégie d'action pour mettre en œuvre les mesures de la Stratégie pauvreté ainsi que les attendus du décret du 5 août 2022 et des RBPP.

Supervisée par un comité de pilotage composé du Commissaire à la lutte contre la pauvreté, des quatre conseils départementaux bretons, des quatre directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), des quatre Maisons départementales des personnes handicapées/de l'autonomie (MDPH/MDA), du délégué régional de la Convention nationale des associations de protection de l'enfant (CNAPE) et d'un représentant de personnes concernées ainsi que le CREAI Bretagne, cette démarche vient en appui de l'installation des commissions départementales afin d'anticiper les leviers en termes de coordination entre services et de formations à délivrer.

La méthodologie de l'étude repose sur :

- des entretiens semi-directifs avec les pôles Enfance-famille des 4 conseils départementaux ;
- un screening (via un questionnaire en ligne) auprès des structures de la protection de l'enfance sur les initiatives et dispositifs mis en œuvre en Bretagne relatifs à la préparation et à l'accompagnement de l'autonomie des jeunes.

Les réponses apportées par les structures durant la phase de screening ont été analysées afin de sélectionner deux initiatives par département, en prenant soin de respecter une diversité de territoires (urbain, péri-urbain, rural), de publics (tous jeunes, jeunes avec handicap, mineurs non accompagnés) et de modalités d'hébergement ou d'intervention (foyer, maison d'enfants à caractère social - MECS -, milieu ouvert...). Après avoir sollicité les huit structures retenues, des observations et des entretiens ont eu lieu à partir de septembre 2023 au sein de ces structures afin d'approfondir la connaissance des initiatives recensées et leur mise en place opérationnelle par les professionnels de terrain. Des jeunes bénéficiant actuellement ou ayant bénéficié récemment de ces dispositifs ont été vus en entretiens collectifs afin de mieux appréhender la plus-value du dispositif à leurs yeux et les éléments qu'ils jugent nécessaire à la réussite de leur sortie de la protection de l'enfance et pour leur autonomie à l'entrée dans la vie adulte.

Au total, 40 professionnels (33 travailleurs/euses sociaux/socials et 7 cadres intermédiaires ou directeurs/trices) ont été rencontrés lors de focus groupes allant de deux à sept professionnels. Par ailleurs, les entretiens ont permis de questionner 17 jeunes.

Les observations régionales issues de cette phase de terrain d'étude ont été mises en perspective avec les attendus des décrets de la « loi Taquet » et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS afin de rédiger un rapport d'étude (début 2024).

DIAGNOSTIC D'UNE UNITÉ D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT (U2A) POUR MINEURS NON ACCOMPAGNÉS



Au regard de différentes problématiques rencontrées dans une Unité d'Accueil et d'Accompagnement (U2A) pour mineurs non accompagnés (inquiétudes quant aux conditions d'accueil, tensions et passages à l'acte violent, climat social tendu, ...), la direction générale de l'organisme gestionnaire a souhaité objectiver la situation afin d'identifier les actions à mettre en œuvre et adapter le projet de service. Elle a sollicité le CREAI Bretagne pour réaliser un diagnostic.

L'objectif principal visait à objectiver le fonctionnement de l'U2A, dans ses moyens, ses ressources, ses modalités d'accompagnement et son modèle financier. Il s'agissait notamment de :

- Caractériser les niveaux de réponses attendus pour les différentes catégories au sein du public MNA
- Mesurer l'adéquation des réponses aux besoins de ces catégories du public MNA
- Identifier les retentissements des conditions d'accueil (hébergement, vie collective, espace privatif, ...) sur le développement / comportement des jeunes
- Recueillir et formaliser les propositions des professionnels en termes de modèle d'accompagnement/de suivi

Pour cela, le CREAI a mis en œuvre une analyse documentaire, des temps d'immersion en journée et en soirée, un focus group de professionnels, un focus group avec des jeunes ainsi que des entretiens individuels avec des professionnels (direction et encadrement).

MISSIONS 2 & 4

Accompagner et Informer



Le conseil en soutien des acteurs dans leur projet

En 2023, 27 chantiers
d'accompagnement
dont 11 nouveaux

Le cahier des Charges des CREAI (Instruction ministérielle du 24 avril 2015) mentionne les missions des CREAI dont les suivantes :

- > Contribuer, notamment par des actions de conseil technique, sur la base de l'expertise ainsi construite, aux réflexions, débats, travaux des pouvoirs publics et des autres acteurs du territoire pour leur permettre de définir les évolutions des politiques et des dispositifs en faveur des personnes vulnérables ;
- > Accompagner l'ensemble des acteurs intervenant dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et dispositifs dans les évolutions des réponses aux besoins

// Les accompagnements en 2023

DANS LE SECTEUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



- **Accompagnement d'organisations** dans leur passage en dispositif médicosocial ou en plateforme de services coordonnés selon des modalités ajustées au contexte de ces structures
- **Accompagnements de démarche de projet d'établissements et de services**
- **Préparation et animations du séminaire** des directeurs d'ESMS enfant qui a eu lieu en mars 2023.
- **Préparation du séminaire** qui réunira en 2024 les directeurs d'ESMS du secteur enfant et du secteur adultes autour de la conduite du changement dans le cadre de la transformation de l'offre, de retours et informations d'actualité en matière d'évaluations de la qualité et de démarche RSE/ RSO dans le champ du médico-social.
- **Ingénierie du projet "POLDER** : la pollinisation, une opportunité et un levier pour les droits, leur effectivité et leur reconnaissance"; dans le cadre de l'appel à projets "actions innovantes" de la CNSA 2023 pour la thématique de "La participation des personnes vivant en établissement : relever le défi de l'effectivité".
- **Accompagnement d'un GEM** dans le cadre d'un dispositif local d'accompagnement (DLA) : soutien à l'intégration du cahier des charges des GEM dans les pratiques et élaboration du projet associatif.
- **Soutien à l'auto-évaluation équipe d'encadrements** de deux pôles sur la base du logiciel ARSENE.

DANS LE SECTEUR PROTECTION DE L'ENFANCE



- **Accompagnement d'une démarche de projet de service et d'un projet d'établissement**
 - Dans un contexte de diversification des modes d'intervention et d'un projet de pôle au sein d'un organisme gestionnaire
 - Dans un contexte d'évolution des pratiques professionnelles face à un public aux besoins multiples
- **Accompagnement d'une démarche de projet personnalisé** inscrite dans une évolution des politiques publiques tournée vers la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant

DANS LE SECTEUR DE LA PROTECTION JURIDIQUE



- Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales 2021-2026, la **DREETS** a sollicité le CREAI, via la subvention nationale. L'action retenue concourt à la fiche action n°9 "contrôle et évaluation" qui identifie comme impact attendu, l'amélioration de la qualité de prise en charge et du respect des droits. La DREETS Bretagne souhaite accompagner les interlocuteurs DDETS/DREETS en charge du renouvellement des autorisations des services mandataires dans l'appropriation du nouveau cadre d'évaluation de la qualité des ESSMS. Le CREAI a proposé l'élaboration (phase exploratoire et ingénierie en 2022) et l'animation (mars 2023) d'un séminaire à destination de ces professionnels sur le nouveau cadre d'évaluation de la qualité des ESSMS et son application aux services mandataires judiciaires.

DANS LE SECTEUR PERSONNES ÂGÉES



- Accompagnements de démarche d'**actualisation de projet d'établissement d'EHPAD**
- Accompagnement à l'**auto-évaluation d'un établissement sur la base du logiciel ARSENE**

DANS LE SECTEUR HÉBERGEMENT/LOGEMENT

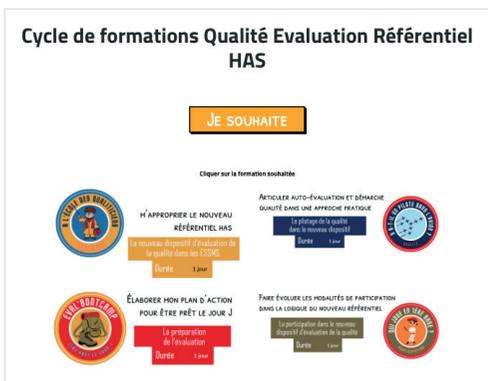


- Finalisation de la **guidance** à l'actualisation d'un projet de service d'une Résidence Accueil

DE MANIÈRE TRANSVERSALE



Ingénierie et animation d'actions visant à soutenir les organisations sociales et médicosociales dans une démarche continue de la qualité et à les préparer à leur évaluation.



Cycle de formations Qualité Evaluation Référentiel HAS

Le CREA Bretagne a développé une offre de 4 formations pour soutenir les professionnels dans l'appropriation du nouveau dispositif d'évaluation de la qualité des ESMS mis en place par la HAS en 2022. Les formations "Le nouveau dispositif d'évaluation de la qualité" et "La préparation de l'évaluation" ont souvent été saisies sur une modalité intra-établissement, permettant de faire culture commune au sein des structures.

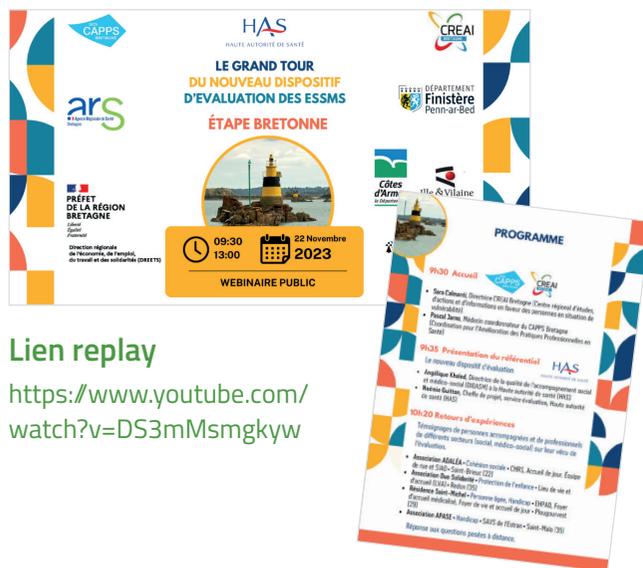
Cycle de 3 webinaires

"L'évaluation pour l'amélioration continue de la qualité : un cadre en mouvement" : Co-construction et co-animation du CREA avec l'ARS et le CAPPS

24/05/2023
174 participants
 "J'ai la date de mon évaluation. Et maintenant, je fais quoi ?"

03/04/2023
142 participants
 "La méthode de l'accompagné traceur : KESAKO ?"

18/09/2023
145 participants
 "Les critères impératifs. KEZAKO ?"



Webinaire "Le grand tour du nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS – Etape Bretonne"

le 22/11/2023 – 600 inscrits

Dans le cadre de la convention nationale entre la HAS et la fédération des CREA, l'ANCREAI, chaque CREA a été mobilisé pour préparer et coanimer en partenariat avec les ARS et les structures régionales d'appui un webinaire de présentation du nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS.

En Bretagne, la DREETS ainsi que les Conseils départementaux ont été impliqués et ont participé à la mise en œuvre de ce projet qui s'est concrétisé le 22 novembre. Cet événement a été un moment fort de l'année en particulier grâce à la participation et au témoignage des personnes concernées et professionnels ayant vécu la préparation à et l'évaluation.

- Animation de COPIEL et de temps de réflexion d'équipes de direction sur la Qualité de Vie et les Conditions de Travail (QVCT). A la suite des formations sur la mise en place d'un COPIEL QVCT, certains établissements ont saisi le CREA Bretagne pour soutenir l'animation de leur COPIEL QVCT dans les différentes étapes de la démarche : cadrage, élaboration d'un diagnostic, d'un plan d'actions, expérimentation et évaluation. Ces temps sont l'occasion de soutenir la méthodologie et de proposer des outils d'animation et de recueil de l'expression des professionnels.
- Co-construction et co-animation OPCO Santé, ARACT et CREA d'un nouveau cycle de webinaires intitulé « Le numérique en question », faisant lien entre le numérique et la QVCT.

Webinaires "Le numérique en question"

Ces deux webinaires avaient pour objets de :

- Partager et diffuser des expériences d'introduction du numérique dans les établissements ;
- Donner à voir des perspectives sans nier les difficultés ;
- Donner des points de repères pour engager des projets numériques en prenant en compte les conditions de travail.

La thématique s'est déclinée autour des webinaires suivants :

- "Le numérique : une opportunité pour la QVCT ?" (21 juin 2023, 92 participants)
- "Numérique : en quoi la conduite de projet peut faire QVCT ?" (24 novembre 2023, 60 participants)

Lien replay

<https://www.youtube.com/watch?v=DS3mMsmgkyw>



MISSION 3

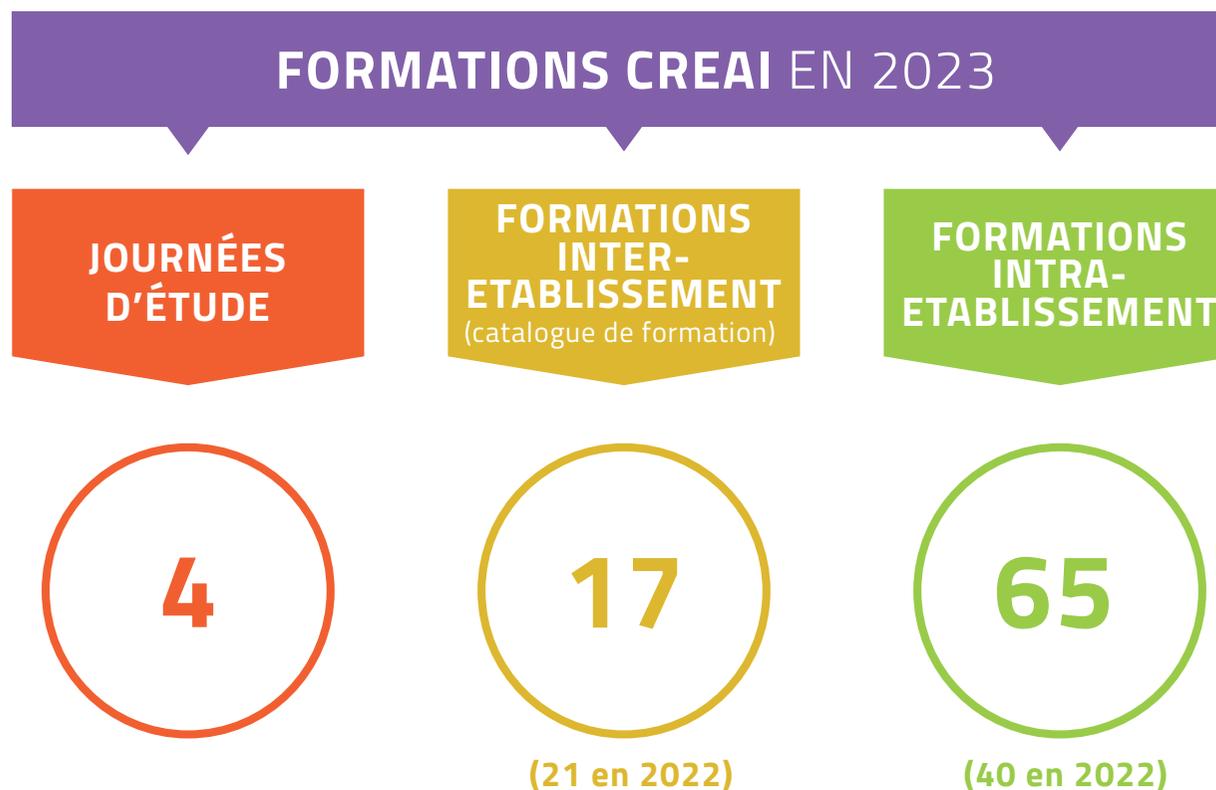
Former

**Soutenir les acteurs
dans leur pratique**



// Les grandes activités du CREAI

NOMBRE D'ACTIONS FORMATIONS CREAI 2023



PARCOURS FORMATION

01

INSCRIPTION

En ligne sur le site



Vous recevrez un mail confirmant votre inscription dans les 48 heures après votre inscription.

02

CONVOCATION EVALUATION DE VOS ATTENTES

1 mois
avant la
formation

Un mail de convocation vous est adressé précisant, les horaires, le lieu, le programme, le règlement intérieur et le livret d'accueil. Il contient également un lien vers le questionnaire d'entrée en formation pour

03

LA FORMATION VOS ACQUIS VOTRE SATISFACTION

Auto-évaluation
de vos acquis
Evaluation de
votre satisfaction

04

ATTESTATION DE PRÉSENCE

15 jours
après
formation

Une attestation de présence vous sera envoyée par mail.

05

IMPACT DE LA FORMATION SUR VOS PRATIQUES

3 à 6 mois
après
formation

Un lien vers un questionnaire à froid vous sera adressé afin de mesurer l'impact de la formation sur vos pratiques professionnelles.

// Journées d'études

"Je peux, tu peux, ...nous pouvons agir. Aller vers l'inclusivité : une adaptation réciproque"

> Journées inter-régionales de formation des professionnels d'ESMS enfants en situation de handicap

> 10 et 11 mai 2023 à La Baule



263
participants
et membres de
l'organisation
sur les deux régions réunies

Quelles illustrations de la société inclusive en faveur des enfants d'aujourd'hui, adultes de demain ? Promouvoir la citoyenneté et la participation sociale de ces jeunes suppose de renforcer leur pouvoir d'agir et d'étayer les pratiques d'évaluation des besoins. L'approche écosystémique du handicap, modèle de représentation, guide la compréhension de la situation de handicap, vu comme le résultat des interactions entre les facteurs personnels et les facteurs environnementaux. Ainsi, il s'agit tout autant de développer les capacités du jeune que de lever les obstacles de l'environnement.

Dans cette visée inclusive, le secteur spécialisé expérimente de nouvelles organisations et modalités de travail pour soutenir les habitudes de vie des enfants, adolescents et jeunes adultes sur l'ensemble des composantes de leur parcours de vie (éducation, formation, vie sociale et loisirs, santé, hébergement, ...).

Expérimenter la co-construction avec le jeune et sa famille du projet personnalisé d'accompagnement dans le cadre d'un fonctionnement en dispositif permet d'agir auprès des divers environnements de vie, de mettre en œuvre une fonction ressource auprès des acteurs du territoire. Comment, sur les territoires de vie, les acteurs du droit commun et du secteur spécialisé apprennent-ils à se connaître et mobilisent-ils l'intelligence collective pour concevoir des réponses adaptées aux situations rencontrées ?

Ces deux journées ont été l'occasion de partager des pratiques inspirantes et des points de repères, de s'inscrire dans un fonctionnement en dispositif médicosocial au service d'une visée plus inclusive des accompagnements des jeunes en situation de handicap.

Ces 2 journées ont été rythmées par

Des retours d'expériences de la part de professionnels sur leurs pratiques de développement de l'autodétermination, de mobilisation de l'approche écosystémique du handicap via le modèle de développement humain – Processus de production du handicap (MDH-PPH) et l'utilisation du questionnaire "mesure des habitudes de vie" (MHAVIE), l'apport de l'évaluation fonctionnelle

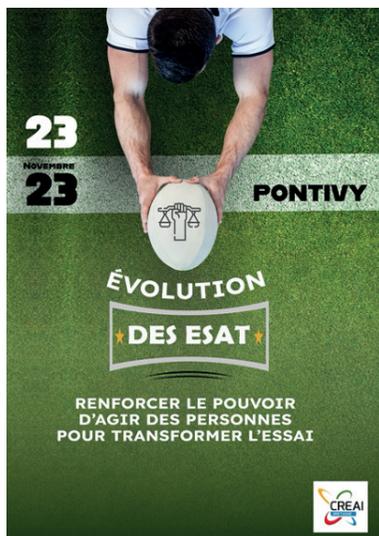
● L'apport de repères sur

- l'autodétermination par Barbara FONTANA LANA de l'Université de Fribourg (Suisse) ("Faire des choix pour être acteur de sa vie : un apprentissage tout au long de la vie")
- l'accompagnement au changement et pouvoir d'agir des professionnels dans une visée inclusive, avec les interventions de Said ACEF et de Michel FOUDESIAT
- La fonction ressource des ESMS et le fonctionnement en dispositif intégré par Mélissa HADOUX, de l'ANAP et des professionnels de l'APAJH de l'Ain

● La visite de stands lors du Forum "Tous acteurs de la société inclusive" : Santé, bien-être, compétences psychosociales ; scolarisation et apprentissages ; vie sociale, loisirs, culture ; autonomisation des 16-25 ans (Habitat, projet professionnel, mesures de protection juridique) ; nouvelles technologies et communication. Ces stands ont permis de faire connaître des pratiques inspirantes via des échanges directs avec les porteurs de projets ou d'initiatives.

● Une table-ronde avec un élu et des représentants de la mission handicap, de la Ville de Saint-Nazaire, un représentant de l'Education nationale et Nadège YOU, Directrice Handisup afin d'illustrer comment des acteurs du droit commun s'engagent pour une société inclusive

● Des ateliers projectifs "En 2040..." où les participants ont expérimenté la méthode des "futurs désirables" afin d'identifier les leviers d'action pour dépasser les obstacles à la transformation de l'offre, que ce soit en matière de scolarisation inclusive, d'accès à l'insertion professionnelle, de participation sociale (loisirs), de répit aux aidants ou encore d'accès aux soins. Après avoir dessiné leur vision commune de leur projection en 2024, ils ont identifié les freins pour atteindre cette vision et proposé des actions à mettre en œuvre pour dépasser ces contraintes.



188
participants
dont membres de l'organisation

“Evolution des ESAT – Renforcer le pouvoir d’agir des personnes pour transformer l’essai”

> Journée régionale de formation

> 23 novembre 2023 à Pontivy

Point de départ

Contexte des établissements et besoins identifiés par les pros => Thématique retenue par le COPREP : accompagner le pouvoir d’agir des travailleurs dans le cadre de l’évolution des droits liée au plan de transformation des ESAT.

Objectif général

Soutenir les professionnels dans leur accompagnement pour favoriser le pouvoir d’agir des travailleurs dans une visée d’inclusion.

Architecture de la journée

Grand témoin en ouverture - Représentant du SGIPH - ateliers - conférence de clôture autour de la prise de risque.

Les deux premiers orateurs ont été interrogés par les travailleurs qui avaient préparé des questions.

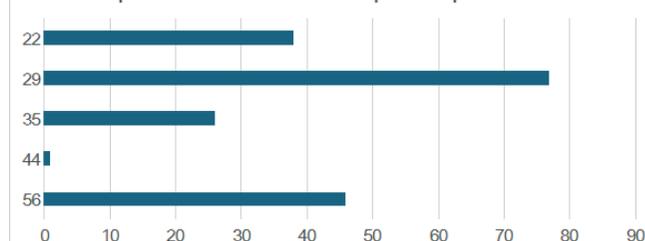
Point saillant

Le COPREP, jusqu’ici composé de professionnels uniquement s’est ouvert aux travailleurs. Pour favoriser la co-construction de cette journée, le parti a été pris de tenir les réunions de travail en présentiel, et sur différents ESAT de la région.

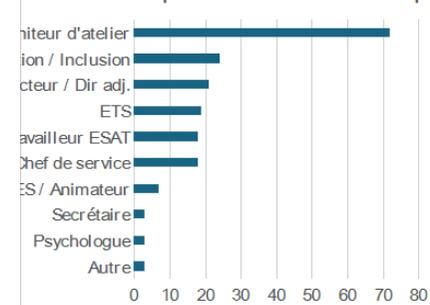
La réunion de travail était suivie d’un déjeuner et d’une visite du site d’accueil. Cela a engagé une nouvelle dynamique de travail pour les participants et amené le CREA à imaginer une adaptation de ces temps de travail. Les travailleurs ont pu exprimer l’intérêt qu’ils voyaient à organiser de telles journées à destination des travailleurs. De fait, des bases ont été posées (questionnaire à destination des travailleurs pour mesurer l’intérêt de telles journées et les thématiques qu’ils souhaiteraient aborder) pour construire un tel événement. Un COPREP des journées des travailleurs est en place en 2024 pour imaginer ces journées à l’horizon de début 2025.

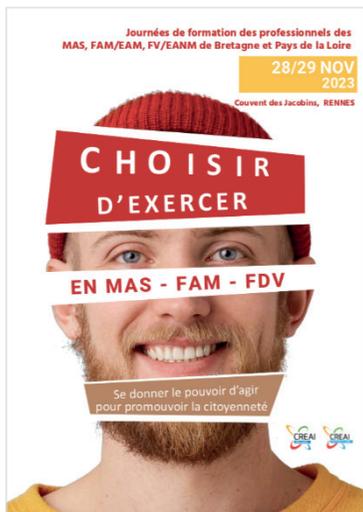
On retient que cette expérience de COPREP partagé entre professionnels et travailleurs a été porteuse pour les travailleurs qui ont pu exprimer, à l’occasion de la réunion de bilan, que ces temps de travail leur ont permis de connaître le fonctionnement d’autres ESAT, de tisser des liens avec leurs pairs et de prendre confiance dans le rôle de représentation de leurs collègues qu’ils ont pu jouer. Objectif atteint, tant dans la concrétisation de la journée du 23 novembre 2023, que dans le chemin parcouru à travers la construction de cet événement, en termes de participation et d’expérience partagée.

Répartition des inscrits par département



Répartition des inscrits par métier





“Choisir d’exercer en MAS FAM FDV - Se donner le pouvoir d’agir pour promouvoir la citoyenneté”

> Journées inter-régionales de formation des professionnels de MAS, FAM, Foyer de vie

> 28 et 29 novembre 2023 à Rennes

Accompagner des personnes en MAS, FAM et Foyer de vie interroge chaque professionnel et chaque équipe sur son rôle de facilitateur au quotidien : « En quoi je prends/nous prenons réellement en compte ses goûts, ses préférences, ses habitudes de vie, ses choix de vie ? De quelle manière, je peux/nous pouvons développer davantage son expression ainsi que sa participation sociale, sa place dans la cité et son accès à des équipements de droit commun ? En quoi la structure dans laquelle j'exerce s'adapte à la diversité et à l'évolution des besoins des personnes par des réponses ajustées tout au long de leur parcours de vie ? En quoi je travaille/nous travaillons à ce que la personne accompagnée ait moins besoin du professionnel dès lors que cela lui est possible ? »

Au quotidien, les professionnels prennent des initiatives, expérimentent, innovent pour améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées et s'ajuster aux situations singulières. Ils mobilisent divers leviers pour développer le pouvoir d'agir des personnes, favoriser l'apprentissage de compétences tout au long de la vie ou encore développer le recours à des outils de compensation (notamment numériques) au service de l'autonomie des personnes concernées.

Le fonctionnement des organisations elles-mêmes évolue : interventions dans le droit commun, accompagnement partagé avec des partenaires, logique de prestation de services...

Comment favoriser l'autodétermination au sein d'un collectif ? Comment favoriser les projets inclusifs souhaités par les personnes en étant médiateur auprès des aidants familiaux ou mandataires judiciaires ? Comment favoriser l'accès aux soins lorsque l'établissement ne dispose pas de professionnels soignants en interne ? Comment favoriser le bien-être des personnes dans un cadre architectural contraint ? En quoi les organisations soulagent-elles les tensions à l'œuvre dans le quotidien des accompagnements ? Quels espaces éthiques pour penser les paradoxes ?

Dans le contexte de crise d'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement, ces journées visent à explorer ce qui anime les professionnels dans leurs pratiques, à identifier les organisations et conditions de travail favorables, à valoriser les innovations du quotidien, à partager des points de repères sur les pratiques inspirantes, à ouvrir ou étendre le champ des possibles, à revisiter et à conforter le sens du travail en MAS, FAM ou Foyer de vie.

Ces journées ont alterné divers formats pédagogiques :

- **Des temps pléniers** sur les notions d'autodétermination, d'émancipation et de protection, avec l'intervention en ouverture de Nathalie LAFOURCADE et Sandrine BIZEUL, membres des Autoreprésentants d'Ille-et-Vilaine soutenus par l'ADAPEI 35, suivies de la conférence de Julia BOIVIN et de Jeanne CHARLOTIN-KERVAZO, une séquence mettant en avant des situations vécues questionnant la part de libre choix des personnes accompagnées en structures médicosociales et le poids du collectif sur la prise en compte de la singularité de chacun
- **Un temps de forum** où les professionnels ont pu aller à la rencontre d'initiatives ou de dispositifs au service des adultes en situation de handicap : ce temps a permis la valorisation d'initiatives (atelier citoyen autour du vote, appartement d'essai et d'évaluation à la vie autonome, domotisation de logement, pratique de CVS, ...) ainsi que l'interconnaissance avec des acteurs ressources pour l'accompagnement des personnes en structures médicosociales (INTIM AGIR, services mandataires et service ISTF, Comité paralympique, etc.)
- **Des temps en ateliers thématiques** avec mise au travail en sous-groupe
- **De retours d'expériences** sur comment dépasser les paradoxes liés à la personnalisation et à la vie en collectivité et une table ronde relative à l'innovation sociale, à l'engagement citoyen et à la RSE.

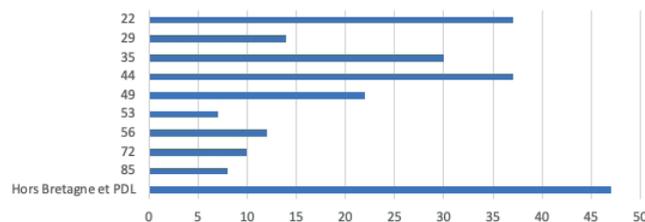


285

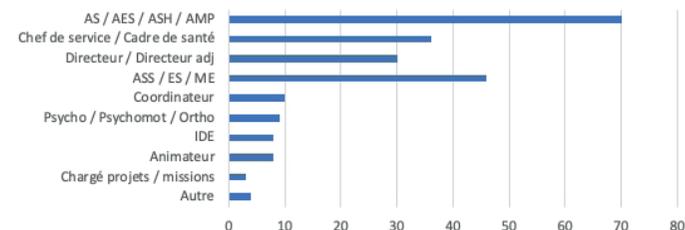
participants

dont 225 personnes inscrites dans le cadre de la formation et 60 intervenants (plénier, stands, ateliers),

Répartition des inscrits payants par département



Répartition des inscrits payants par métier





LES INGRÉDIENTS DE LA FORMULE

La transformation de l'offre prône l'adaptation des services et de fait leur diversification dans le cadre d'une société comme système mobile de rôles et de réseaux. Cette transformation vise à la fois à reconfigurer l'action sociale médico-sociale en référence aux besoins des personnes et à produire une « société inclusive » ouverte à tous quels que soient les besoins et particularités des uns et des autres. Une transformation est mouvement et pour se mettre en mouvement il faut de l'énergie. Cette énergie ne peut pas être mobilisée que pour modifier la forme et donc les pratiques et les organisations, elle doit trouver son élan à partir du sens, c'est-à-dire dans le pourquoi nous le faisons. Comme dans la formule d'Einstein, les pratiques professionnelles sont une masse composée d'énergie et interchangeable mais leur vitesse ne peut que s'appuyer sur le sens. Dans toute pratique professionnelle, si minime soit-elle, contient des quantités fabuleuses de transformation possible, parce qu'il est le sens qui leur donne toute sa puissance.

CE SENS, DE QUOI SE COMPOSE-T-IL ?
 Aujourd'hui nous entendons des refrains dans la TOP 10 des politiques publiques :
 Une société inclusive - La reconnaissance des droits - L'autodétermination et le pouvoir d'agir - Passer d'une logique de protection à celle d'émancipation - Les besoins de la personne - La logique de parcours - L'éthique - L'approche écosystémique - Des nouvelles solidarités - Le communautarisme ou autodétermination collective

Toutes ces représentations sociales constituent les principes et les règles qui impactent profondément le modèle de l'action sociale. Mais il n'y a pas de ces représentations, il est toujours les mettre en œuvre ? et leur être comment ?

Nous assistons à un décalage entre les mots, très consensuels, que nous employons et les pratiques qui en découlent avec in fine une banalisation de la personne, « une personne et cent mille » qui est accompagnée.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES.

- Identifier et analyser les évolutions conceptuelles et politiques dans le champ des vulnérabilités
- Décrypter le sens des évolutions et discuter de leur influence sur les pratiques professionnelles
- Traduire et analyser ces évolutions avec et pour les personnes concernées/accompagnées
- Penser l'évolution des organisations au regard de ces évolutions des représentations sociétales.

Transformation de l'offre – innovation sociale

> Journées régionales

> 12 et 13 décembre 2023 à Lorient

Les ingrédients de la formule

La transformation de l'offre prône l'adaptation des services et leur diversification dans le cadre d'une société comme système mobile de rôles et de réseaux. Cette transformation vise à la fois à reconfigurer l'action sociale médico-sociale en référence aux besoins des personnes et à produire une "société inclusive", ouverte à tous quels que soient les besoins et particularités des uns et des autres.[1] Une transformation est mouvement et pour se mettre en mouvement, il faut de l'énergie. Cette énergie ne peut pas être mobilisée que pour modifier la forme et donc les pratiques et les organisations, elle doit trouver son élan à partir du sens, c'est-à-dire dans le pourquoi nous la mobilisons. Comme dans la formule d'Einstein, les pratiques professionnelles sont une masse composée d'énergie et interchangeable mais leur vitesse ne peut que s'appuyer sur le sens. Donc, toute pratique professionnelle, si minime soit-elle, contient des quantités fabuleuses de transformation possible, et c'est le sens qui lui donne toute sa puissance.

Ce sens, de quoi se compose-t-il ? Aujourd'hui nous entendons des refrains dans la TOP 10 des politiques publiques :

- Une société inclusive
- La reconnaissance des droits
- L'autodétermination et le pouvoir d'agir
- Passer d'une logique de protection à celle d'émancipation
- Les besoins de la personne
- La logique de parcours
- L'éthique
- L'approche écosystémique
- Des nouvelles solidarités
- Le communautarisme ou autodétermination collective

Toutes ces représentations sociales constituent les principes et les règles qui impactent profondément le modèle de l'action sociale. Mais d'où viennent-ils et pourquoi les mettre en œuvre ? Et comment ?

Nous assistons à un décalage entre les mots, très consensuels, que nous employons et les pratiques qui en découlent avec in fine une banalisation de la personne ("une, personne et cent mille") qui est accompagnée.

Ces journées se voulaient l'occasion de discuter, construire, s'approprier

et définir avec les travailleurs sociaux et les acteurs du monde ordinaire, tous secteurs confondus, toutes catégories confondues, des repères significatifs sur les évolutions des politiques publiques en cours, au regard des évolutions des représentations sociétales.

Ces 2 journées avaient pour objectifs pédagogiques

- Identifier et analyser les évolutions conceptuelles et politiques dans le champ des vulnérabilités
- Décrypter le sens des évolutions et discuter de leur influence sur les pratiques professionnelles
- Traduire et analyser ces évolutions avec et pour les personnes concernées/accompagnées
- Penser l'évolution des organisations au regard de ces évolutions des représentations sociétales.

Nous ont accompagné dans cette aventure : Robert LAFORE, Catherine SELLENET sur les questions de participation en protection de l'enfance, Loïc ANDRIEN sur la transformation de l'offre, Gabrielle HALPERN sur la notion d'hybridation, Ismaël AMERI sur ses travaux mobilisant la méthode des scénarios prospectifs, Claire LE ROUX et Maude JUPIN de la SEA 29 pour les Conférences familiales, Nolwenn TOURNAIRE pour son expérience de Patient-Partenaire et les nombreux partenaires ayant présenté les expériences lors des stands.

Ces journées furent un challenge pour tous (nous, les intervenants, les participants) puisque nous avons parié sur un format particulier. La "conférence inversée"? L'"interaction"? Le "débat mouvant"? Plein d'étiquettes pour nommer les sessions de travail intenses de participants qui n'ont pas reculé face aux réflexions et au partage ; des intervenants qui ont su rebondir en direct sur les propositions de participants, le personnel du parc expo de Lorient que nous avons mis à rude épreuve avec une configuration de la salle singulière !



88
participants
 avec 90 % de satisfaits
 sur les 27% de répondants.



Je sais, tu sais, tel sait, nous pouvons : croiser les savoirs pour mieux prendre soin les uns des autres

Mardi 16 avril 2024

Palais des Arts et des Congrès, Vannes (56)



"Journée TDI" > 18 avril 2024

ANNULÉE

La collaboration avec les Centres de Référence Déficience Intellectuelle bretons engagés depuis 2016, s'est poursuivie en 2023 avec la construction d'une journée sur le thème « croiser les savoirs pour mieux prendre soin les uns des autres ». L'objectif de cette journée, qui devait se tenir en avril 2024 était d'identifier, reconnaître et mobiliser les savoirs respectifs des personnes concernées, aidants et professionnels ; imaginer comment les « hybrider », dans le sens de les mélanger, les confronter, les contredire, pour les transformer et produire un accompagnement plus favorable à la qualité de vie de tous.

Pour répondre à cette ambition, un nouveau format avait été construit en s'appuyant sur la conférence gesticulée d'une maman concernée dans un premier temps et sur une déclinaison d'ateliers co-animés par des acteurs apportant cette triangulation des points de vue.

Faute d'inscrits à un mois de la tenue de cette journée, il a été décidé d'annuler cet événement. Considérant d'une part, l'évolution de la stratégie nationale autour des troubles du Neuro Développement (dans lesquels s'inscrivent les TDI) et d'autre part du déploiement des formations « START » portées par l'ANCREAI et dont les CRDI sont parties prenantes, une réflexion est en cours sur les modalités et actions mises en œuvre dans le cadre de ce partenariat.

Des journées d'études à destination des travailleurs d'ESAT...

> pour 2025

Comme évoqué plus haut, en 2023, le comité de préparation de la journée à destination des professionnels des ESAT s'est étoffé avec la participation de travailleurs. Ils ont été contributeurs à la fois dans la construction de l'événement et dans son animation en apportant leur témoignage dans le cadre d'ateliers ou en assurant l'interview des intervenants. Forts de cette expérience, les travailleurs ont exprimé le souhait de pouvoir construire des journées qui leur soit dédiées. Sous réserve de faisabilité financière, le CREAI a ouvert la possibilité aux travailleurs des ESAT de la région de rejoindre le COPREP composé principalement de travailleurs d'ESAT (accompagnés d'un professionnel pour soutenir leur participation)*. Trois réunions de travail sont prévues au 1^{er} semestre 2024 pour construire le programme d'une journée qui sera déclinée par département à l'horizon de début 2025.

*10 ESAT sont représentés au sein du COPREP Travailleurs : ESAT Addequat (association EPSMS Vallée du Loch) à Grandchamp ; ESAT CO (Association ADAPEI NOUVELLES) à Plérin ; ESAT Armorique (Association Papillons Blancs du Finistère) à Crozon ; ESAT Ty Varlen (Association VYV 3) à Landudec ; ESAT Kerneven (Association VYV3) à Plomelin ; ESAT Saint-Yves (Association des Œuvres de Saint-Jean) à Plouray ; ESAT 4 Vaulx Jardin (Association 4 Vaulx Les Mouettes) à Corseul ; ESAT UTOPI Redon (Association Adapei 35) à Redon ; ESAT Brest (Association LADAPT Ouest) à Brest et ESAT LESNEVEN (Association Les Genêts d'Or) - Lesneven



117

// Formations inter-établissements

Depuis 2018, le CREAI Bretagne propose un **catalogue de formation INTER-établissements**



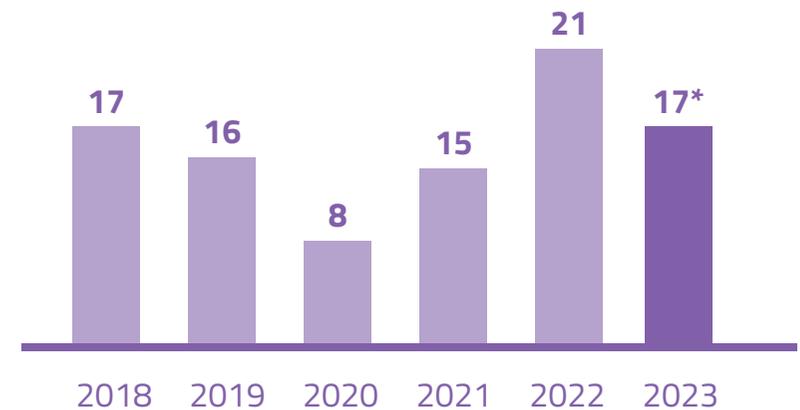
113
participants
(244 en 2022)



89%
Satisfaction
générale des
participants



8
formateurs
mobilisés
(auxquels s'ajoutent
les formateurs START)



Evolution du nombre de formations INTER

**dont les 6 formations START*

Thématique	Formateurs	Nb de sessions	Participants
La préparation de l'évaluation	LE PABIC Gaëlle - BRANCOURT Marion	2	12 / 5
Méthodologie de mise en œuvre d'une réflexion éthique	STEPHAN Hubert	2	10 / 8
Promouvoir la bientraitance et prévenir la maltraitance dans les ESSMS	BRANCOURT Marion	1	16
Usages et impacts des réseaux sociaux en protection de l'enfance	BESSION Bastian - GOSSELIN Karine	1	13
Accompagner la vie affective, intime et sexuelle	BRANCOURT Marion	1	9
Facile A Lire et A Comprendre	DE GROOT Isabelle	1	13
Les 1000 premiers jours : première approche	AMOSSE Elphège	1	6
La place des proches dans les EHPADs et la gestion des réclamations	JEAN Elodie	1	9
Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux	JEAN Elodie	1	12



LE DISPOSITIF DE FORMATION START DANS LE CHAMP DES TND (troubles du Neurodéveloppement)



Pour découvrir le programme et le calendrier

START (Service Territorial d'Accès aux Ressources Transdisciplinaires), est un dispositif de formation croisée en territoire dans le champ des TND (troubles du neurodéveloppement). Cette formation vise à améliorer et décloisonner les stratégies professionnelles de soin et d'accompagnement des personnes, enfants et adultes, présentant des troubles du neurodéveloppement.

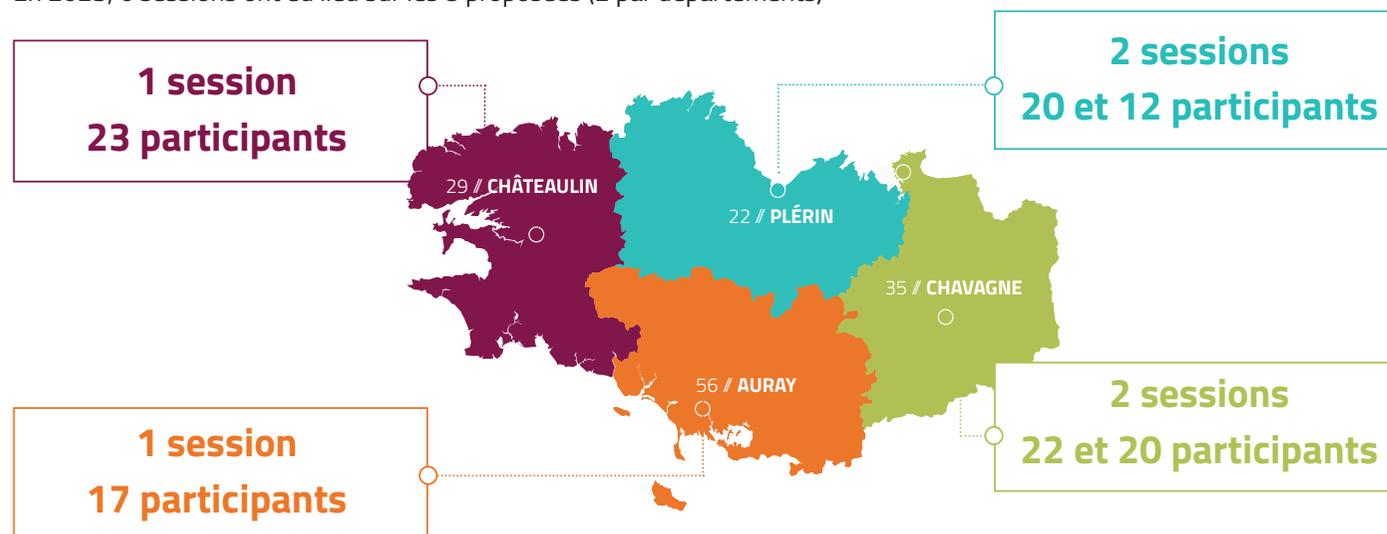
En phase avec les différentes réformes visant à reconfigurer l'offre sanitaire et médico-sociale dans une logique de parcours de la personne, START entend contribuer à rendre le système plus

répondant aux besoins des enfants et des adultes présentant un TND (trouble du neuro- développement), plus équitable, tout en renforçant la précocité et la pertinence des interventions.

START est un projet multi-partenarial, porté dans sa conception et son expérimentation par la filière de santé DéfiScience, l'Alliance Maladies Rares, l'Anecamp, le CollectifDI, la Fehap, Nexem et l'Unapei, porté aujourd'hui dans la mise en œuvre de son déploiement national par l'ANCREAI, le réseau des CREAI et les ARS.

En Bretagne, le dispositif START, porté conjointement par l'ARS Bretagne et le CREAI Bretagne, a démarré en 2022, avec des premières sessions départementales de formation en 2023.

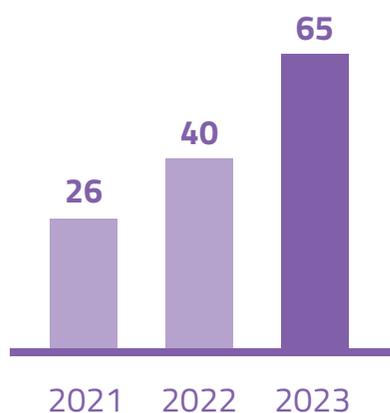
En 2023, 6 sessions ont eu lieu sur les 8 proposées (2 par départements)



L'année 2023 a été également l'occasion de préparer la mise en place de la Communauté de pratique START TND qui verra le jour en 2024.

// Formations intra-établissements

65



Sessions de formations



85%
Satisfaction
générale des
participants

Evolution des politiques publiques : 5

Handicap : 3

- Comprendre les politiques publiques dans le champ du handicap dans la visée de mise en dispositif
- Comprendre les politiques publiques dans le champ du handicap dans le cadre des ESAT
- Le plan de transformation des ESAT

Protection de l'enfance : 1

- Les 1000 premiers jours

Cohésion sociale : 1

- Traduire la logique de parcours et les attendus de l'instruction du 31 mars 2022 dans sa pratique d'évaluateurs SIAO

Accompagnement et pratiques professionnelles : 46

Tous secteurs confondus : 2

- Accompagner les personnes qui relèvent d'une situation palliative dans les établissements sociaux et médico-sociaux
- Promouvoir la bientraitance et prévenir la maltraitance dans les ESSMS

Handicap : 10

- Accompagner la vie affective relationnelle et sexuelle et la parentalité en ESSMS (1)
- Accompagner la vie affective, relationnelle et sexuelle en ESSMS (2)
- Intervenir à domicile auprès de personnes en situation de handicap (2)
- Prendre en compte la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap en ESSMS (2)
- Promotion de la bientraitance et lutte contre la maltraitance en établissement médico-social : une approche par les droits (1)
- Transformation de l'offre (2)

Le MDH-PPH – MHAVIE : 20

- Articulation du modèle écosystémique du handicap avec le passage en dispositif d'accompagnement social et professionnel (3)
- Formation à la Mesure des Habitudes de VIE (MHAVIE) - 2,5j (1)
- Formation à la Mesure des Habitudes de VIE (MHAVIE)- Action en situation de travail - 4j (1)
- Formation à la MHAVIE (1)
- Formation au changement de paradigme du handicap. Introduction au Modèle de Développement Humain Processus de Production du Handicap, à l'autodétermination et à la valorisation des rôles sociaux (6)
- Formation au Modèle de Développement Humain - Processus de Production du Handicap (MDH-PPH) (3)
- Initiation au changement de paradigme du handicap. - Présentation du Modèle de développement humain Processus de production du handicap et les liens avec l'autodétermination et la valorisation des rôles sociaux (3)
- L'implémentation du modèle du MDHPPH comme cadre de référence dans la gestion des projets personnalisés (2)

// Formations intra-établissements *suite*

○ Protection de l'enfance : 5

- AIDES : l'Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et leur Sécurité
- Handicap et protection de l'enfance : quelles passerelles ?
- L'évaluation du danger ou du risque de danger comme préalable au projet personnalisé
- L'évaluation en protection de l'enfance : un préalable à la construction de réponses aux besoins de développement de l'enfant
- Usage et impact des réseaux sociaux en prévention spécialisée et à destination d'un public adolescent

○ Personnes âgées : 0

○ Pilotage et qualité : 9

- Interroger sa pratique dans une perspective d'amélioration continue de la qualité (1)
- La préparation de l'évaluation (2)
- Le nouveau dispositif d'évaluation de la qualité dans les ESSMS (2)
- Promouvoir la bientraitance et prévenir la maltraitance dans les ESSMS (4)

▪ Formations croisées : 14

○ FALC : 7

○ CVS : 6

○ Formation au changement de paradigme du handicap et à l'autodétermination : 1



MDPH- PPH - MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN - PROCESSUS DE PRODUCTION DU HANDICAP



Le CREAI Bretagne est partenaire du RIPPH (Réseau international sur le processus de production du handicap) et propose des formations et des démarches d'implémentation du Modèle de développement humain - Processus de production du handicap aux organisations désireuses d'implémenter ce modèle et ses applications dans leurs organisations. Ce modèle de référence, en adéquation avec la Convention internationale des droits des personnes handicapées (CDPH) soutient les démarches de projets personnalisés en adéquation avec les principes suivants : autodétermination, approche écologique, approche centrée sur la personne et sa participation, la coopération entre les professionnels, l'efficacité.

Le MDH-PPH est le premier modèle à introduire la dimension des facteurs environnementaux.

Ce modèle conceptuel illustre la relation d'interaction entre les déficiences, les incapacités et les obstacles environnementaux et définit les situations de handicap comme le résultat de cette interaction.

Le Modèle de développement humain - Processus de production du handicap (MDH-PPH), est un modèle dédié à la compréhension et l'amélioration de la qualité de vie des personnes ayant des déficiences ou des incapacités. À ce jour, le RIPPH a développé une classification et deux outils de mesure (la MHAVIE et la MQE).

L'accompagnement proposé par le CREAI Bretagne combine de l'ingénierie de projet, des actions de formation Qualiopi et du soutien conseil pour s'ajuster aux besoins des ESSMS.

MISSION 5

Favoriser
l'interconnaissance
et apporter
de l'expertise

**animation régionale
et contributions**



○ Communauté mixte de recherche Handicap psychique et santé mentale en Bretagne

Après avoir participé aux réunions préalables au montage du projet en 2022, le CREAI est membre du COPIIL de ce projet. Celui-ci a obtenu un financement sur trois ans dans le cadre de l'appel à projet "Soutien à la structuration de communautés mixtes de recherche" 2022 au sein du programme de soutien à la recherche "Autonomie : personnes âgées et personnes en situation de handicap" de la Caisse Nationale de Soutien à l'autonomie (CNSA)-Institut pour la Recherche en Santé Publique (IReSP), qui vise à développer des recherches participatives sur les enjeux liés à la santé mentale et le handicap psychique en Bretagne. Le CREAI Bretagne est membre du COPIIL de ce projet aux côtés d'équipes de recherche, de personnes concernées via les Groupes d'Entraide Mutuelle du territoire ou d'autres associations, de proches via la délégation départementale de l'Union Nationale des Amis et Familles de personnes en situation de handicap psychique (UNAFAM 35), d'acteurs du sanitaire et du médico-social, des acteurs des politiques publiques (PTSM, Conseils locaux de santé mentale de Rennes et de Saint-Malo, Dispositifs d'Appui à la Coordination) et des acteurs engagés dans des dynamiques collaboratives tels que l'IREPS.

○ Réseau TISSAGE : « Triptyque Science Société pour AGir Ensemble »

Le CREAI Bretagne est membre de la communauté Tissage. À ce titre, deux réunions de cadrage ont eu lieu courant 2023. Lors de ces sessions, nous avons pu identifier les sujets à traiter par la communauté et, plus particulièrement, prendre conscience de la perspective des chercheurs, des citoyens et des institutionnels.

○ Participation à la CRSA et ses instances.

En particulier, le CSDU avec un engagement d'animation sur la réflexion autour des CDU et CVS

○ Comité régional du travail social (CRTS)

Le CREAI est membre du Secrétariat du CRTS. À ce titre il est mobilisé pour participer aux travaux de l'HCTS, en particulier sur le groupe de travail « Parcours ». L'aboutissement a été la fiche repère sur le projet PROSPAIRS.

○ Construction et animation de la journée régionale "Bilan intermédiaire du schéma régional MJPM et délégué...", en appui à la DREETS Bretagne

Intervention de la DGCS, de la HAS pour le projet de RBPP "Accompagner la personne nécessitant une mesure de protection juridique dans l'exercice de ses droits et vers un parcours de vie inclusif", présentation par la DRRETS du bilan intermédiaire des orientations du schéma et animation de retours d'expériences relatives aux thématiques suivantes :

- Soutien à l'autonomie et à l'autodétermination
- Attractivité du secteur : quelles actions ?



○ **Construction et animation d'une journée d'étude interne à destination des travailleurs de plusieurs ESAT d'une association autour de la transformation des ESAT.**

Le CREAI a été sollicité par une association pour construire et animer une journée d'étude à destination de travailleurs en situation d'ESAT. Deux objectifs prévalaient à cette rencontre : favoriser l'interconnaissance des différentes structures et des travailleurs et identifier les évolutions, notamment liées aux droits des personnes, dans le cadre du plan de transformation des ESAT. Co-construite avec Isabelle De Groot (Le Pas de côté) et un COPIL rassemblant des cadres des différents ESAT, la journée a rassemblé 150 personnes, essentiellement des travailleurs. Pour le CREAI et dans la même orientation que les journées "participatives", il s'agissait de rendre accessible un certain nombre de contenus et de mobiliser des partenaires pour animer différents ateliers (par exemple : la représentation, l'autodétermination, les nouveaux droits, la formation professionnelle, construire son projet professionnel, le carnet de parcours de compétences,...). À travers le questionnaire de satisfaction, les participants ont mis en exergue l'intérêt "d'apprendre plein de choses", "de se rencontrer", "de voir ce que font les autres ESAT", "de se retrouver dans une ambiance conviviale".

Parmi les commentaires décrivant "ce que j'ai moins aimé", la fatigue pour certains (liée notamment au temps de transport important) ou pour d'autres, le manque de temps pour participer à davantage d'ateliers.

○ **Le CREAI Bretagne fait partie du Comité de Pilotage du projet de recherche "Responsive".**

Ce projet est financé par la Commission européenne dans le cadre du programme Horizon Europe. Le projet se déroule dans six pays européens : Autriche, Danemark, France, Pologne, Portugal et Roumanie. Le projet vise à améliorer la responsivité, la capacité de réaction des services sociaux et médico-sociaux dans les pays concernés aux contributions des citoyen·ne·s dans leur diversité. Cette recherche vise à accroître l'impact de la voix citoyenne sur les approches, l'organisation et les services proposés dans trois secteurs : (1) le handicap et la santé mentale, (2) la protection de l'enfance et (3) les services pour les jeunes à risque d'exclusion. Pour en savoir plus sur le projet, nous vous invitons à consulter le site web du projet : www.responsive-project.eu.

En 2023, le Comité s'est réuni une fois, en septembre.

○ Convention CIFRE – Collaboration avec l'Université



Depuis le 1^{er} février 2022, le CREAI Bretagne accueille une doctorante en sociologie dans le cadre d'une Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE), un dispositif instauré par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et supervisé par l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT). Cette initiative vise à permettre la réalisation d'une thèse de doctorat en milieu professionnel, en

collaboration avec des universités et des laboratoires de recherche. Dans le cadre de cette convention CIFRE, la doctorante est affiliée à l'Université Paris Cité, plus précisément au Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS) ainsi qu'au Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales (LIRTES). Sous la direction d'Elsa RAMOS (Maîtresse de conférences en sociologie, titulaire d'une habilitation à diriger des recherches, Université Paris Cité, CERLIS) et la codirection de Pierrine ROBIN (Professeure des universités en sciences de l'éducation, titulaire d'une habilitation à diriger des recherches, Université Paris-Est Créteil, LIRTES), Elphège AMOSSÉ entreprend sa thèse au sein de l'association du CREAI Bretagne pour une durée de trente-six mois, allant du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2025.

Le dispositif CIFRE permet à la fois à la doctorante et à l'association qui la finance de s'enrichir par le partage d'expériences et de connaissances. Pour la doctorante, cette expérience représente une occasion d'appliquer ses compétences académiques dans un contexte professionnel concret, où elle rencontre des professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire ainsi que des personnes accompagnées. En réalisant sa thèse au sein de l'association, la doctorante bénéficie du savoir-faire et de l'expertise du CREAI Bretagne, lui permettant d'acquérir une compréhension approfondie des enjeux auxquels elle est confrontée, ce qui enrichit sa recherche académique et lui permet de produire des résultats pertinents.

L'objectif de la thèse d'Elphège AMOSSÉ est d'apporter des connaissances sur les dispositifs de détection précoce des situations de danger ou de risque de danger pour les nourrissons et les enfants en France et en Angleterre. Elle soulève également la question des parcours d'exils des mères confrontées aux services de protection de l'enfance en Angleterre. Ces femmes sont prêtes à migrer afin d'éviter le contrôle des services sociaux britanniques. Leur arrivée et leur installation dans un pays d'accueil, y compris en France, est propice à une redéfinition de leurs pratiques parentales.

Pour ce faire, Elphège AMOSSÉ conduit des entretiens avec des travailleurs sociaux, chargés d'évaluer les situations de risques familiaux, avérés ou futurs, pouvant conduire à un placement de(s) mineur(s). Ces échanges permettent de mieux saisir les vécus individuels des mères, dont les enfants ont été retirés. De plus, l'exploration des perceptions et des pratiques des professionnels de l'aide sociale à l'enfance concernant la pratique de la parentalité constitue un aspect essentiel de son travail. Des entretiens sont également menés avec des mères de famille dont les premiers enfants ont été placés en Angleterre par les services de protection de l'enfance et qui sont désormais exilées avec leur(s) enfant(s) dans un autre pays que l'Angleterre.

Ainsi, pour sa méthodologie de recherche, Elphège AMOSSÉ mobilise diverses sources de données, notamment en menant des entretiens compréhensifs (Kaufmann, 1996 ; Ramos, 2015). Elle consulte également des ouvrages, des travaux académiques, des rapports institutionnels ainsi que des documents internes disponibles au CREAI Bretagne. De plus, elle réalise des observations participantes par l'intermédiaire du CREAI, en se rendant auprès des populations ciblées par sa recherche. Ces approches méthodologiques lui permettent d'appréhender différentes dynamiques de terrain tout au long de son doctorat.

elphege.amosse@creai-bretagne.org



Le CPOM avec l'ARS et la DREETS

En 2023, le CREAI a renouvelé son contrat pluriannuel avec l'ARS et la DREETS avec une programmation annuelle des projets.

Le programme 2023 comportait les projets suivants :

- Alimenter et animer l'observatoire HANDATA
- Exploiter les données relatives au volet scolarisation de l'enquête ESMS
- Accompagner la démarche régionale ARS-EN-MDPH de l'identification des besoins des élèves en situation de handicap à la mise en œuvre du plan d'accompagnement
- Participer au projet national de mise en œuvre d'un Service Territorial d'Accès aux Ressources Transdisciplinaires (START)
- Mettre en œuvre le plan d'actions relatif au fonctionnement des CVS via la construction et l'animation des journées "3, 2,1, ... Participez"
- Accompagner les établissements à l'évaluation Qualité
- Produire l'édition annuelle du STATISS Bretagne
- Mettre en œuvre et analyser l'enquête régionale de l'ARS auprès des ESMS
- Soutenir la politique QVCT dans les ESMS

LE PAS DE COTÉ



**Les collaborations
internationales**

Défi du CREA I

AIDES ET PIPPI

Depuis 2022, le CREAI Bretagne collabore avec un réseau de **chercheurs italiens et canadiens** autour d'approches innovantes d'évaluation et méthodes d'accompagnement en protection de l'enfance, en particulier, **le programme PIPPI** ainsi que **l'initiative AIDES**. À ce titre, Sara CALMANTI et Bastian BESSON ont été formés à l'approche canadienne de manière à démultiplier ces pratiques en France. Grâce à un projet expérimental d'implémentation auprès de nos partenaires, cette démarche a pu faire ses preuves en France. Le CREAI Bretagne a ainsi proposé à la Fédération ANCREAI d'établir une collaboration à l'échelle nationale afin de pouvoir essaimer cette approche en France. Courant 2024, tous les CREAI auront en leur sein un démultiplicateur AIDES.

Dans ce même esprit, le CREAI Bretagne a été également à l'initiative d'un partenariat avec la CNAPE. On veut célébrer ce mariage en 2025 lors d'une conférence internationale... soyez attentifs !

Par ailleurs, Sara CALMANTI ainsi que Geneviève AVENARD ont été mandatées pour produire la stratégie nationale protection de l'enfance de l'ANCREAI.

AGEVOLANDO



L'association Agevolando et le CREAI Bretagne ont obtenu un projet ERASMUS pour mener le projet TWINNET

https://www.agevolando.org/progetti_realizzati/twinnet-creare-un-ponte-tra-care-leavers-francesi-e-italiani.

Parmi les premières actions prévues par le programme, le challenge a été d'organiser une mobilité à Bologne avec neuf jeunes et anciens jeunes de la protection de l'enfance ainsi que cinq travailleurs sociaux en exercice.

L'objectif de ce séjour était de pouvoir rencontrer le groupe régional italien des « Care-Leavers » (ou jeunes sortants ASE) ainsi que des professionnels italiens afin d'échanger et de partager « in situ » les expériences et les bonnes pratiques favorisant la construction d'un réseau de jeunes à l'échelle européenne et dans une dimension de projet collectif, d'empowerment et d'actions de plaidoyer en faveur de la jeunesse.

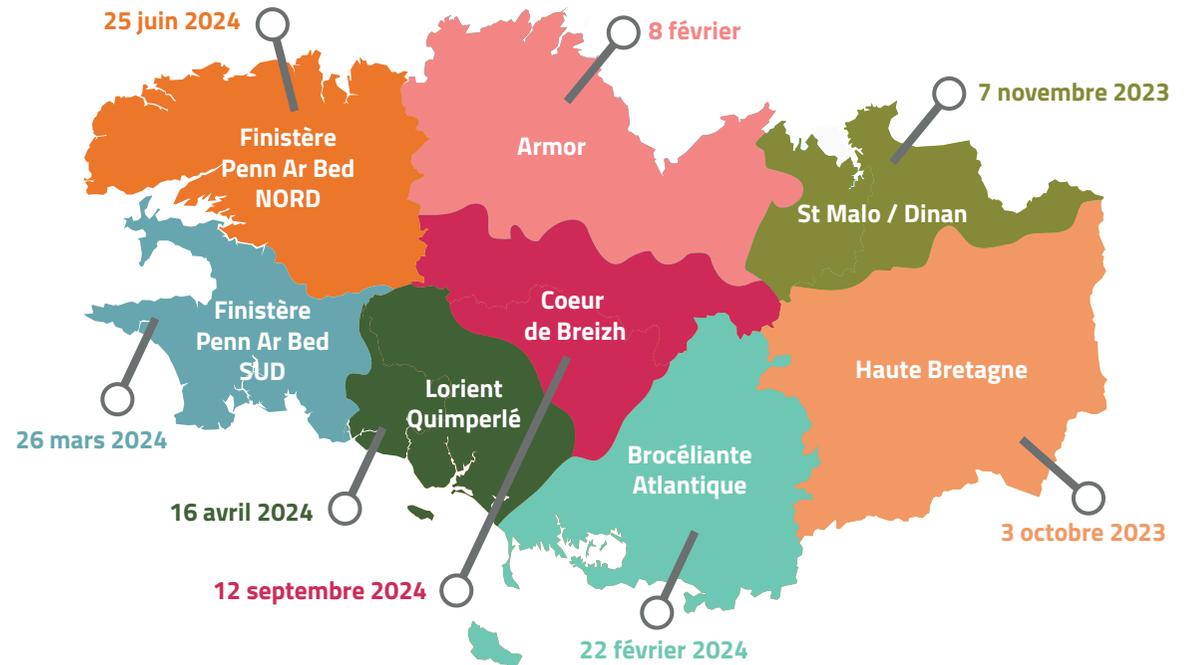
Entre préparation du voyage, découverte culturelle et séquence de travail, cette mobilité a permis aux jeunes et aux professionnels de partager un vécu collectif riche en émotion.

Cette expérience "italienne" a permis de poser les prémices de l'essaimage du projet TwinNet à l'échelle nationale.

JOURNÉES PARTICIPATIVES : 2 EN 2023 (ET LES AUTRES EN 2024)

En réponse aux préconisations issues de l'enquête du CREAI à la demande de l'ARS sur le fonctionnement des CVS, le CREAI a élaboré un programme de journée décliné à l'échelle des Conseils des territoires de santé, visant à promouvoir l'approche participative.

Ces journées amènent les participants - personnes concernées, leur entourage, les professionnels des trois secteurs : enfance, adulte, personne âgée – à réfléchir ensemble aux conditions pour permettre à chacun de participer pleinement à la société et de partager de belles expériences issues des territoires.



Ils parlent
de nous,
on parle
de nous...

> Site ASH - Juillet 2023

> Prospairs : une formation coanimée
par des jeunes et des pros, main dans
la main



Lire l'article



> cairn.info - 2023

> Revue Forum

> La protection de l'enfance
est-elle une question de
place ou de liens/relations ?



Lire l'article

> cairn.info - 2023

> Revue Vie sociale

> La transformation de l'offre :
entre vouloir agir et pouvoir
d'agir.



Lire l'article

> solidarites.gouv.f - 2023

> Livre Blanc
du travail social



Lire l'article





Notre Equipe

Nos adhérents

écosystème collaboratif et partenarial

// L'équipe



Sara CALMANTI

Directrice Générale



Rachelle LE DUFF

Directrice adjointe



Julie AUBREE

Secrétaire de direction



Bastian BESSON

Conseiller technique



Marion BRANCOURT

Conseillère technique



Mélanie KASSEGNE

Conseillère technique,
responsable pédagogique
et référente handicap

ET AUSSI

- Naomy ZAMBRANO, Apprentie Bachelor Design Graphique
- Tara BEAUMONT, Alternante en contrat d'apprentissage "sciences des données"
- Hélène LEFLAIVE, Stagiaire en ingénierie pédagogique
- Matthieu LE CHARPENTIER, Stagiaire Intervention et développement social



Gaëlle LE PABIC

Conseillère technique



Aurélie LERMENIER

Chargée d'études



Elphège AMOSSE

Doctorante
en contrat CIFRE

FORMATIONS EN 2023 DE L'ÉQUIPE

- Master "Management des Organisations et des projets" à Sciences Po Rennes > Rachelle LE DUFF
- "Animer des groupes de Codéveloppement professionnel et managérial" par le centre européen du Codeveloppement > Bastian BESSON
- "Prendre en main le logiciel R" par l'EHPESP > Aurélie LERMENIER
- Séminaire ANCREAI du 5 au 7 juillet 2023 à Lyon > Sara CALMANTI, Aurélie LERMENIER, Virginie ORHANT, Mélanie KASSEGNE, Marion BRANCOURT, Gabriel CORREIA.



Virginie ORHANT

Référente administrative
formation et communication



Bambo SANOGO

Stagiaire en contrat
d'apprentissage
Puis assistante
de direction



Gabriel CORREIA

Pair-Mentor

// Ecosystème collaboratif et partenarial



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités



Richard Christopher Antonelli, MD, MS
 Medical Director of Integrated Care, Dept. of Accountable Care and Clinical Integration
 Medical Director, National Center for Care Coordination Technical Assistance
 Medical Director, National Care Coordination Academy
 Boston Children's Hospital - Boston, MA 02115



“L'espace efface le bruit.”

Victor Hugo

Le CREAI est un espace. Il est un espace/lieu régional de dialogue, de synthèse et d'élaboration de consensus. Il est un espace/lieu d'identification des besoins sociaux et médico-sociaux et de leur évolution. Un espace qui appartient à tous. Il permet aux personnes en situation de vulnérabilité, aux professionnels, aux associations et aux chercheurs d'avoir un lieu où se retrouver pour se connaître, reconnaître et dialoguer sur des objets communs. De cette interaction et confrontation des idées, la synthèse et l'élaboration de projets co-portés sont au cœur de notre métier.

“Il y a beaucoup d'information en circulation. Vous devez apprendre à juger, à évaluer et à comparer les choses.”

Il vous faudra faire confiance à certaines choses, sinon vous ne pourriez pas survivre. Mais lorsqu'il s'agit de choses importantes, ne faites pas confiance”

Noam Chomsky

Le CREAI est un « tradu-acteur » constructif mais critique. Traduire vise en effet à rendre intelligible ce qui est demandé aujourd'hui par les pouvoirs publics aux acteurs des secteurs social, médico-social et sanitaire et, inversement, à intégrer dans les politiques les réalités des actions engagées par les associations.

Agir c'est être une force amenant les adhérents à coopérer et se confronter.

Le « tradu-agir » a aussi pour vocation d'amener des méthodes d'analyse comparée et ouverte des politiques publiques et de la place des associations au niveau local, national et international. Nous sommes des « tradu-acteurs » capables de faire converger les besoins de chacune des parties se rencontrant dans l'espace CREAI. Les aspirations et les nécessaires ajustements qui en découlent doivent alimenter le processus d'élaboration des politiques publiques pour en questionner leur pertinence. Le CREAI est le moteur de ce mouvement.



Centre régional d'études
d'actions et d'informations
en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité



La certification qualité a été
délivrée au titre de la catégorie
« actions de formation »

www.creai-bretagne.org

2 B Rue du Pâtis Tatelin - Immeuble Antipolis
35700 RENNES

Retrouvez-nous sur 